



Global Compact
Réseau France

Investissements et financements du secteur privé pour contribuer aux ODD

Etat des lieux des pratiques des acteurs économiques,
perspectives et pistes de progrès



en partenariat avec





Sommaire

Edito p. 4, Synthèse p. 9

1. Entreprises

15

- A. L'appropriation croissante, mais variable, des ODD par les entreprises
- B. Des défis opérationnels et méthodologiques
- C. Les leviers d'investissement et de financement des entreprises pour contribuer aux ODD

2. Investisseurs

31

- A. L'Agenda 2030 s'impose comme cadre de référence pour les investisseurs en recherche d'impacts positifs
- B. Les défis des investisseurs pour financer les ODD : qualité des données et des échanges avec les entreprises
- C. Les différents leviers d'allocation des capitaux pour contribuer à l'Agenda 2030

3. Banques

44

- A. Les banques engagées pour une finance responsable font évoluer leurs offres et services
- B. Les produits bancaires durables, dédiés directement ou non aux ODD représentent une part de marché encore modeste, mais recèlent un fort potentiel de développement
- C. Maillon central de la croissance économique, les banques sont indispensables à l'atteinte de l'Agenda 2030

Annexes : Présentation des ODD p. 58, Glossaire p. 59, Sources p. 61,
Les partenaires de l'étude p. 64



Edito :

Entretiens croisés entre le Global Compact France, PwC France et Maghreb et l'Orse

“Le moment est venu de franchir une étape et de déployer des moyens au service des Objectifs de Développement Durable (ODD)”

Voici l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, lors de l'Assemblée générale de septembre 2019. Il y a urgence à agir, disait-il aussi, et la situation sanitaire actuelle ne fait que renforcer cette urgence. Pour les acteurs économiques, agir pour le financement de l'Agenda 2030 signifie également de se poser la question des opportunités qu'il représente. En effet, par les principes qu'ils signifient – vision globale, impact positif, équité – cet Agenda et ses 17 objectifs concrétisent un ensemble de défis, dont ceux des acteurs économiques, qu'il s'agisse de guider leurs stratégies, d'adapter leurs modèles d'affaires ou de nourrir leurs raisons d'être. La synergie des ODD avec l'effort de transformation du monde économique est une chance à saisir.

Que représente l'Agenda 2030 pour le Global Compact des Nations unies ?

Fella Imalhayene,

Déléguée générale du Global Compact France :

« L'atteinte des ODD conditionne la pérennité du monde dans lequel nous vivons. Dès leur adoption, le Secrétaire général des Nations unies a confié au Global Compact le mandat de les rendre concrets auprès des entreprises. À ce stade, les entreprises se sont appropriées les ODD sur le plan stratégique ou opérationnel. Quelques acteurs financiers, incluant des banques, inves-

tisseurs et des agences de notation, s'en servent également comme d'un outil d'évaluation de leurs financements.

Mais cela ne suffit pas encore à lever les fonds nécessaires pour leur atteinte. Pour cela, plusieurs transformations sont nécessaires. Tout d'abord, au sein des entreprises, les directions financières doivent être davantage sensibilisées à cet Agenda. En dehors de l'entreprise, ce sont les acteurs financiers dans leur ensemble qui doivent se l'approprier et en faire un outil de travail qui puisse orienter les flux financiers. Enfin, les entreprises et les acteurs financiers doivent apprendre à échanger sur la

base de ce vocabulaire. C'est pourquoi le Global Compact des Nations unies a lancé le réseau CFO Taskforce for the SDGs (Sustainable Development Goals) pour accélérer ce mouvement. Ainsi la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 est la raison d'être du Global Compact des Nations unies, d'où l'importance de cette étude pour notre organisation. »

Comment l'Agenda 2030 s'inscrit-il dans la transformation de l'économie et du capitalisme tel que nous le connaissons ?

Emilie Bobin,

Associée du Département Développement Durable de PwC :

« 2020 nous a beaucoup appris sur la question de la résilience de nos modèles économiques. Dans ce contexte, l'Agenda 2030 propose un cadre cohérent, intégré et exhaustif permettant aux entreprises tout d'abord, mais aussi aux investisseurs et aux banques, de repenser leur rôle dans la société. En effet, intégrer les ODD pour piloter, conditionner et mesurer les flux financiers et leur performance permettra aux acteurs économiques de justifier et consolider leur raison d'être, en maîtrisant mieux leurs impacts positifs et négatifs sur la société et l'environnement.

À un moment où l'entreprise est en train de se redéfinir et de rechercher de nouveaux objectifs, les ODD lui offrent le cadre pertinent pour enrichir et contextualiser son activité et sa performance dans une logique de recherche d'impact

élargi et de contribution aux grands enjeux. Ils confirmeront qu'il n'y aura pas d'entreprise qui gagne dans un monde qui perd. »

Quel est le rôle des acteurs du secteur financier dans cette transformation de l'économie ?

Hélène Valade,

Présidente de l'Orse :

« La feuille de route des Nations unies, parfois perçue comme relevant d'une problématique de conformité ou de communication liée à la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), est désormais assimilée à un véritable levier de transformation. Les ODD suscitent l'intérêt à des niveaux multiples : source de mobilisation pour les dirigeants, d'engagement des collaborateurs, de nouvelles opportunités de marchés et d'enrichissement de la valeur de la marque.

La présente étude vise à montrer comment cette transformation s'opère concrètement au sein des entreprises, et de quelle façon elle est financée par les investisseurs et les banques. Les acteurs financiers ont en effet la capacité de susciter un effet d'entraînement mondial décisif en orientant leurs contributions vers des organisations et des projets positifs pour la société, en complément des efforts réalisés par les gouvernements. »



L'Agenda 2030 : une opportunité de transformation pour un capitalisme durable

Une décennie à peine nous sépare de l'échéance fixée à 2030 pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations unies. Pour la première fois à l'échelle mondiale, l'ensemble des parties prenantes de la sphère socio-économique dispose, grâce aux ODD, d'un point d'ancrage universel traduisant une ambition inédite : mettre en place un nouveau modèle qui soit à la fois respectueux de la planète, plus inclusif, et plus juste pour l'Homme et l'ensemble de nos sociétés. Détaillés en 17 priorités étroitement corrélées, les ODD offrent le cadre d'action commun pour permettre aux acteurs d'orienter et de structurer leurs actions.

Depuis cinq ans, le monde a enregistré des progrès – bien qu'inégaux et insuffisants pour atteindre les ODD – dans divers domaines (tels que la santé maternelle et infantile, l'accès à l'électricité et la représentation des femmes). Toutefois, ces mêmes avancées ont été contrebalancées par une croissante insécurité alimentaire, une détérioration de l'environnement naturel et des inégalités persistantes et omniprésentes.

La pandémie de COVID-19 a déclenché une crise sans précédent, perturbant l'action menée pour atteindre les ODD : les plus pauvres et les plus vulnérables ont été les plus touchés à travers le monde.

Dans un rapport publié en 2020 par le Sustainability Development Solution Network (SDSN), le réseau affilié aux Nations unies recommande que l'Union européenne fasse de 2021 une « année-phare » pour la réalisation des ODD. En effet, même avant le début de la pandémie, aucun pays européen n'était en voie d'atteindre les 17 ODD d'ici 2030. Les défis de l'Europe dans ce domaine restent nombreux : agriculture et alimentation durables, climat et biodiversité et renforcement de la convergence des niveaux de vie dans ses pays et régions.

Le moment est donc décisif : plus que jamais, relever le défi des ODD nécessite la mobilisation de tous les acteurs, l'accès à des ressources suffisantes, et donc l'existence d'un financement global adéquat. Or, selon les Nations unies, le déficit en investissements destinés

aux ODD s'élève à 2 500 milliards de dollars annuels – un effort financier colossal que la crise de la Covid-19, dont le coût pour l'économie mondiale est estimé à 7 000 milliards de dollars par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), vient encore accentuer¹. Et si les Etats-membres de l'ONU se sont engagés à mobiliser les financements nécessaires, les ressources publiques ou débloquées par les bailleurs de fonds institutionnels ne suffiront pas : le secteur privé doit, lui aussi, apporter sa contribution et participer ainsi à l'effort collectif.

Car c'est un fait, les ressources sont là. Selon Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE « le système financier compte plus de 379 000 milliards de dollars d'actifs détenus par les banques, les investisseurs institutionnels et les gestionnaires d'actifs. En réallouer seulement 1,1% suffirait pour combler le déficit de financement croissant des ODD. Nous devons harmoniser les politiques tout au long de la chaîne d'investissement pour mettre notre épargne et nos investissements au service de la transformation de notre monde, et renforcer la résilience du système. »

Les entreprises et le secteur financier jouent donc un rôle primordial dans l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030. Par leur poids économique, ces acteurs peuvent faire pencher la balance dans les deux sens : contribuer positivement à la réalisation des ODD ou, au contraire, entraver leur réussite.

Pourquoi une telle étude ?

Contribuer à bâtir un monde durable relève d'une mission essentielle pour le secteur privé. Poussés par une dynamique d'ensemble – attentes croissantes de la société civile, agenda des instances de coopération internationale, évolutions des cadres législatifs et réglementaires nationaux – les entreprises, les investisseurs et les banques évoluent, et pour un nombre croissant d'entre eux, se mobilisent en faveur de la croissance durable et du capitalisme responsable. Ainsi, sous l'effet de facteurs externes ou internes, ces acteurs sont désormais incités à définir leur contribution positive à la transition écologique, et à la démontrer. Ils doivent donc interroger leur stratégie et leur modèle d'affaires en conséquence. Dans cette perspective, et pour ces trois catégories d'acteurs, les 17 champs d'actions définis par les ODD représentent non seulement une feuille de route pour se transformer, mais aussi une opportunité business susceptible de leur ouvrir, selon leur profil, de nouvelles pistes de développement, de financement et/ou d'investissement.

Pourtant, force est de reconnaître que les ODD restent, de manière générale, encore sous-exploités par le secteur privé. Le baromètre annuel publié par le Global Compact France indique que si 79% des entreprises françaises communiquent sur le sujet, leur niveau d'appropriation des ODD demeure inégal². Pour les intéressées, ce référen-



tiel représente souvent un paramètre « greffé » à leur mode opératoire plutôt que le point focal et l'horizon à long terme de leur stratégie. Or, la pandémie de la Covid-19 a agi comme un révélateur du point de vue économique : ce sont les structures ayant forgé une vision prospective des principaux enjeux ESG (Environnement, Social et Gouvernance) d'entreprise et les ayant intégrés à leur stratégie qui font preuve d'une résilience accrue face aux chocs extérieurs³. En effet, au premier trimestre 2020, les marchés ont constaté une surperformance des retours sur investissement des fonds ESG par rapport aux classes d'actifs traditionnelles et « l'ESG prouve sa résistance face à la crise du coronavirus » titre les Echos⁴. Dans cette optique, examiner la place accordée aux ODD dans les modèles d'affaires, la création de valeur (produits ou services) et les outils financiers revient donc, par extension, à obtenir une vision d'ensemble de la résilience et de la durabilité de notre système économique.

La question va cependant au-delà des contributions individuelles réalisées par les acteurs économiques en faveur des ODD : l'enjeu est celui de faire converger ces efforts vers une stratégie mondiale cohérente. Parmi ces acteurs, c'est la finance qui, en tant qu'acteur décisif du système économique, peut donner l'impulsion déterminante à la transformation de celui-ci. Telle est l'ambition du « Cadre pour l'alignement de la finance aux ODD », présenté par

l'OCDE et le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) en novembre 2020 : « L'alignement sur les ODD est un premier pas, absolument nécessaire, pour mettre la finance au service de la prospérité, de la paix et du bien-être des personnes et de la planète, réduire les inégalités et sécuriser la valeur de long-terme des actifs mis en danger par des chocs systémiques récurrents liés à une mauvaise gestion des biens publics mondiaux », indique l'administrateur du PNUD, Achim Steiner.

S'appuyant sur les données les plus récentes et sur des entretiens menés avec un panel d'acteurs économiques en France et à l'international, cette étude poursuit un triple objectif : (1) dresser l'état des lieux des contributions des trois acteurs majeurs de l'économie mondiale – entreprises, banques, et investisseurs – allouées en faveur des ODD ; (2) mettre en lumière les leviers opérationnels actionnés et outils employés et enfin, (3) formuler des préconisations pour aller plus loin et ainsi réellement utiliser les ODD comme boussole pour la pérennisation de l'économie.

Synthèse :

Nos constats clés et recommandations pour renforcer la mobilisation du secteur privé pour le financement de l'Agenda 2030

Général

Constats clés

- Les entreprises, les investisseurs et les banques du secteur privé ont un rôle décisif à jouer collectivement, aux côtés des Etats, pour contribuer au succès de l'Agenda onusien. Par leur rôle et leur poids dans l'économie, ces acteurs peuvent faire pencher la balance dans les deux sens : accélérer la réalisation des ODD ou, au contraire, porter atteinte à leur réussite. À ce titre, les instances internationales appellent à un appui renforcé du secteur privé.
- Entreprises, investisseurs et banques associent de plus en plus les ODD à leurs projets de développement, s'inscrivant dans la recherche de valeur ajoutée pour la société au sens large.
- De nombreux leviers, plus ou moins directement liés aux ODD, sont déployés par les acteurs financiers et prennent de l'ampleur.
- Des défis restent à surmonter afin d'assurer le succès de l'Agenda 2030 ; coopération et transparence seront clés dans la mesure de la contribution aux ODD.
- Ce dernier point est essentiel pour renforcer la crédibilité de toute démarche engagée dans le développement durable et son intégration dans les marchés.

Nos recommandations

- Entreprises, investisseurs et banques pourront tous ensemble sensibiliser leurs parties prenantes, internes comme externes, au cadre des ODD afin de contribuer à son adoption et favoriser ainsi son financement.
- En point d'entrée, chaque acteur pourra cartographier les impacts de ses activités par rapport à l'Agenda 2030, en ciblant les ODD prioritaires pour leurs plans stratégiques et opérationnels. La prise en compte de toute la chaîne de valeur est clé pour cet exercice.
- Ces ODD prioritaires pourront ensuite être envisagés comme leviers de création de valeur et de transformation vers plus de valeur ajoutée pour la société au sens large. Cette transformation des modèles d'affaires vers un impact positif accru et une réelle atténuation des effets négatifs sera un élément essentiel pour la péren-



nisation de notre économie.

- La collaboration continue entre les entreprises, les investisseurs et les banques pour le développement de méthodologies et de métriques communes sera essentielle au développement des ODD et à leur financement.
- Finalement, la plupart des acteurs sont en attente d'un pilotage plus opérationnel et concret à l'échelle étatique, voire européenne, sous la forme, par exemple, de lignes directrices claires pour les acteurs privés qui définissent plus précisément leur rôle dans la réalisation des ODD⁵.

Entreprises

Constats clés

- Les entreprises sont de plus en plus appelées à rendre compte de la façon dont elles contribuent à surmonter les grands défis mondiaux et, à ce titre, de la façon dont elles s'approprient les ODD.
- Certaines les utilisent encore comme un objet de communication avant tout, ou pour affiner leur politique RSE.
- En parallèle, de plus en plus d'entreprises se dotent d'une raison d'être et souhaitent donner du sens à leur modèle d'affaires. Ce type d'approche n'en est toutefois qu'à ses débuts.
- Quoi qu'il en soit, la traduction du langage universel des ODD dans leur propre syntaxe et la définition d'indicateurs pertinents et adaptés permettant de rendre compte de leur contribution reste un défi de taille pour les entreprises.
- Dès lors, le recours à des investissements et financements spécifiquement dédiés aux ODD reste encore relativement modeste, malgré la progression rapide des produits et services, autour de la finance durable, notamment en ce qui concerne le changement climatique.

Nos recommandations

- Dans un premier temps, les entreprises pourront sensibiliser et former leur management, et notamment leurs équipes stratégiques et financières au cadre des ODD. La mise en œuvre des ODD ne peut relever d'une unique direction ; elle procède d'un travail en équipe.
- Les entreprises pourront aussi cartographier les effets à court, moyen et long terme de leur chaîne d'approvisionnement, de leurs activités directes et produits et services en utilisant les ODD comme référentiel. Cette analyse mettra en avant les risques et opportunités associés aux ODD et aux changements sociétaux profonds qu'ils appellent.

- Cette réflexion permettra aux entreprises d'intégrer les ODD à leur feuille de route stratégique et budgets associés sur une base transverse.
- Cette vision holistique sera de nature à faciliter et à renforcer de manière proactive le dialogue de l'entreprise avec ses partenaires financiers – investisseurs et banques – sur la question de l'Agenda 2030. Ces partenariats seront clés pour accéder à des outils financiers qui concrétisent les engagements des entreprises en faveur des ODD (investissement, prêt obligataire, etc.).
- Afin d'assurer un déploiement conséquent de ces outils, les entreprises devront continuer d'affiner leur approche de la mesure de leurs contributions (positives et négatives) aux ODD, en transparence et collaboration avec leurs parties prenantes.
- Finalement, les Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) pourront intégrer davantage les ODD dans leurs prises de parole et ainsi incarner ces messages stratégiques auprès de la communauté financière et, de façon plus large, auprès de la société.

Investisseurs

Constats clés

- Les investisseurs s'interrogent de plus en plus sur la notion d'impact positif (et négatif) des entreprises, dans la mesure où cet impact se conjugue avec leur performance sur le long terme. L'Agenda 2030 s'impose comme cadre de référence pour évaluer cet impact à l'aune des grands enjeux planétaires.
- Certaines pratiques sont ainsi en plein essor, comme l'allocation de capitaux conditionnée par l'impact des entreprises et de leurs projets, ou encore le renforcement du dialogue des investisseurs avec leurs parties prenantes.
- Des initiatives collaboratives voient le jour pour rendre ces démarches plus opérationnelles et développer des outils communs plus standardisés. Elles donnent lieu par exemple à des bases de données ou des méthodologies de mesure d'impact qui répondent à une réelle attente de simplification et de transparence.

Nos recommandations

- Pour commencer, les investisseurs souhaitant contribuer à l'Agenda 2030 gagneront à interroger leur stratégie d'investissement actuelle au regard des ODD et à comprendre et cartographier les impacts – contributions et obstructions – des capitaux investis en fonction des ODD.
- Les investisseurs pourront également former leurs équipes d'investissement à ce cadre, pour que celles-ci prennent en compte l'impact sur les ODD dans leurs évaluations du modèle d'affaires des entreprises et ainsi directement favoriser le



- dialogue avec les DAF des entreprises en portefeuille.
- Les équipes d'investissement pourront ainsi ravailler conjointement avec les entreprises qu'elles accompagnent tout au long de la période de détention. Cet accompagnement comprendra idéalement la définition d'une feuille de route stratégique claire, l'allocation de capitaux en conséquence et le suivi d'indicateurs de performance précis.
- Finalement, les investisseurs pourront continuer de contribuer activement au développement de méthodologies communes de calcul de la contribution aux ODD, via les initiatives favorisant l'homogénéité et la transparence.

Banques

Constats clés

- Les banques, déjà engagées depuis plusieurs années dans les différentes initiatives de l'ONU, comme les Principes pour la Finance à Impact Positif, s'emparent du cadre des ODD.
- Elles diversifient leurs offres de produits et de services pour accompagner la transition durable de leurs clients (obligations vertes ou sociales, prêts à impact positif, etc.).
- Ces produits et services durables sont alignés avec l'esprit des ODD, même s'ils ne leur sont pas systématiquement dédiés.
- Bien qu'ils occupent une place encore restreinte sur le marché par rapport aux produits et services plus traditionnels, ils recèlent d'un fort potentiel de développement, comme le montre la progression récente des encours durables.

Nos recommandations

- De manière générale, les acteurs bancaires pourront amplifier leur contribution aux ODD en intensifiant les pratiques de financement dédiées, en développant des méthodologies d'impact cohérentes avec les travaux menés par les entreprises et les investisseurs, et en sensibilisant leurs parties prenantes sur cette thématique.
- Pour ce faire, les acteurs bancaires pourront former leurs équipes, au-delà de la direction RSE, au cadre des ODD pour leur permettre d'échanger et de sensibiliser leurs clients au sujet. La sensibilisation des équipes commerciales en charge de la relation client est particulièrement importante.
- Ainsi, les banques pourront renforcer le dialogue avec les entreprises pour mieux comprendre en quoi les ODD sont liés à leur activité, leur stratégie et leur modèle

d'affaires, pour apprécier les impacts induits et *in fine* pour mieux connaître leurs besoins.

- Pour aller plus loin, les banques pourront intégrer systématiquement ces enseignements dans leur approche du risque et dans le développement de produits et services financiers assortis, autant que faire se peut, de mécanismes incitatifs (prêts à impact positif, etc.).
- Plus généralement, les banques pourront utiliser leur visibilité pour initier et/ou soutenir les efforts de promotion de l'Agenda 2030, tant auprès des particuliers qu'auprès des entreprises. Les banques pourront jouer un rôle clé dans le développement d'outils adaptés contribuant à une appropriation du cadre des ODD.

Notre méthodologie

Cette étude n'a pas vocation à être exhaustive. L'objectif est ici d'offrir une perspective qualitative sur la problématique de la contribution aux ODD qui soit étayée d'exemples et d'études de cas concrets. Il s'agit de proposer aux acteurs du secteur privé des outils et des pistes d'évolution appliquées à leurs pratiques.

Plus spécifiquement, nous avons adopté une approche tripartite, en privilégiant les entreprises, les investisseurs et les banques. Le secteur bancaire est en effet rarement traité dans les rapports consacrés au financement des ODD : il était donc important de donner le panorama de l'ensemble des parties prenantes qui interviennent dans la chaîne de financement.

Nous avons procédé, selon une approche initiale « en entonnoir », en commençant par une revue de toutes les

Déclarations de Performance Extra-Financière (DPEF) du CAC40/SBF120 pour identifier les acteurs dont les pratiques se démarquaient *a priori*.

Sur cette base, c'est-à-dire en fonction de l'approche plus mature et/ou innovante des acteurs, nous avons passé en revue 20 Documents d'Enregistrement Universel (d'entreprises, d'investisseurs et de banques) pour (1) examiner les initiatives / outils mis en avant pour le financement des ODD, (2) analyser les méthodologies et indicateurs clés pour le suivi et la mesure de ces objectifs, et (3) identifier les leviers d'actions et les obstacles mentionnés par les intéressés dans les supports d'information en question. Nous avons inclus dans notre corpus d'autres types de publications, comme des rapports publiés par des investisseurs, ainsi que des études et publications sur le sujet des ODD (plus de 40). Cela nous a permis d'approfondir



notre perspective sur le marché et d'affiner notre sélection et nos exemples. Cette approche documentaire a été enrichie par 25 entretiens avec des acteurs économiques ciblés : des entreprises, des investisseurs et des banques, mais aussi des intermédiaires et catalyseurs tels que des agences de notation extra-financière, des organisations professionnelles et des experts pour comprendre dans le détail les mécanismes mis en place, les leviers d'actions (gouvernance, stratégie, etc.) et les difficultés rencontrées – ainsi que les bonnes pratiques adoptées.

Entretiens réalisés à l'occasion de cette étude :

Schneider Electric, Robeco SAM, Asso-

ciation française de gestion financière (AFG), Bpifrance, Saint-Gobain, La Financière de l'Echiquier, International Capital Market Association (ICMA), Ir-cantec, B&L Evolution, Meridiam, Uni-bail-Rodamco-Westfield, Veolia, AXA Investment Managers, Pacte Mondial des Nations unies – CFO Taskforce, Caisse des Dépôts, Natixis, Groupama Asset Management, MSCI, Impak, Siemens, Enel, Société Générale, Eurazeo, Proparco et BNP Paribas.

En termes de périmètre géographique, nous avons adopté une perspective internationale, avec un focus particulier sur les acteurs français et européens.



Leviers d'investissement et de financement de l'Agenda 2030 par le secteur privé :

Quel est le rôle de chacun des acteurs ?

ENTREPRISES

Les entreprises sont le maillon de la chaîne directement ancré dans la société et par lequel les investisseurs et les banques passent pour contribuer à l'Agenda 2030 : les leviers d'investissement et de financement des ODD par les entreprises sont donc multiples et variés. D'un côté, les entreprises peuvent interroger la façon dont elles mènent leurs opérations et les produits et services qu'elles commercialisent au regard des ODD et allouer des capitaux en conséquence. De l'autre, les choix

qu'elles font en termes d'achats et de chaîne d'approvisionnement peuvent aussi avoir un impact considérable. Les leviers à disposition des entreprises varient fortement en fonction de (1) leur niveau d'appropriation de l'Agenda 2030 – plus leur modèle d'affaires est aligné avec les ODD, plus l'éventail des options s'élargit – et (2) leur empreinte géographique, les cibles ODD prioritaires étant très différentes d'une géographie à une autre.

A. L'appropriation croissante, mais variable, des ODD par les entreprises

Comprendre le rôle des entreprises dans le financement de l'Agenda 2030 et les leviers qui s'offrent à elles requiert une étape préalable : examiner le degré d'assimilation de celles-ci au cadre de référence onusien. Comment les entreprises se sont-elles appropriées ce référentiel ? Plusieurs études, telles que le

Baromètre ODD publié annuellement par le Global Compact France et PwC ou encore le SDG Reporting Challenge annuel de PwC, cherchent à répondre à cette question. Selon le Baromètre ODD 2020, les ODD représentent aujourd'hui une part croissante de la communication des entreprises vis-à-vis de

leurs parties prenantes – qu’elles soient internes (collaborateurs/administrateurs) ou externes (clients/consommateurs, investisseurs ou agences de notation⁶). Il s’agit d’une tendance de fond, tous secteurs et tailles d’entreprises confondus. Ainsi dans le Baromètre, 85% des entreprises interrogées déclarent communiquer sur les ODD auprès de leurs investisseurs.

Notre analyse nous permet de distinguer quatre niveaux d’intégration des ODD au sein des entreprises :

- **Intégration faible** : les ODD sont mentionnés dans les publications de l’entreprise – Rapport RSE, Rapport intégré, Déclaration de Performance Extra-Financière, Document d’Enregistrement Universel (Universal Registration Document, ou URD) – mais sans obligatoirement être détaillés ni mis en relation avec la stratégie Développement Durable de l’entreprise.
- **Intégration par correspondance** : les ODD apparaissent sous la forme d’un « tableau de correspondance » qui identifie, de façon plus ou moins précise ou étayée, ceux auxquels les activités de l’entreprise contribuent.
- **Intégration dans la stratégie de Développement Durable** : ici, les ODD sont utilisés par les entreprises comme un cadre de référence pour leur stratégie de Développement Durable. Les Objectifs viennent justifier, souvent *ex post*, les lignes directrices

de cette stratégie, pour mieux la renouveler ou la consolider.

“Les ODD sont par nature des objectifs planétaires, ce qui peut rendre leur cadre complexe à utiliser en entreprise. Ils sont toutefois très importants dans la mesure où ils permettent de situer et contextualiser plus largement la stratégie développement durable d’une entreprise.”

Clément Jeannin,
Directeur développement durable
du Groupe, Unibail-Rodamco-
Westfield

- **Intégration dans la stratégie globale de l’entreprise** : certaines entreprises s’engagent dans une démarche qu’on pourrait qualifier d’intégration organique ou systémique des ODD dans leur modèle d’affaires. Sous l’impulsion de leur gouvernance, et en impliquant l’ensemble de leurs collaborateurs, celles-ci s’interrogent sur la finalité de leur activité à l’aune des ODD, encouragées d’ailleurs en cela par un cadre législatif propice (loi PACTE introduisant la notion de raison d’être et d’entreprise à mission en 2019). Dans ce cas de figure, les Objectifs des Nations unies représentent un élément moteur pour transformer leur modèle d’affaires, voire définir leur raison d’être.

Veolia :

les ODD intégrés à la raison d’être de l’entreprise

Veolia a explicitement inscrit les ODD des Nations unies dans sa raison d’être, pour « contribuer au progrès humain » et « parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous ». Le géant mondial du secteur de l’eau a mis en place 18 indicateurs, en grande majorité quantitatifs, qui renvoient à 13 ODD. Ces indicateurs, assortis d’objectifs à l’horizon 2023, ont été validés par le Comité exécutif et le Conseil d’administration qui en assurent le suivi.

Si la Direction de la Stratégie et de l’Innovation suit la performance de Veolia sur ces 18 indicateurs, les feuilles de route associées ont été attribuées directement aux différentes équipes concernées : la direction du Développement Durable (sujets environnementaux et sociétaux), la direction des Ressources Humaines (sujets en lien avec l’Humain), la Direction de l’Ethique et la Conformité (sujets liés à l’ODD 16 « Paix, Justice et Institutions Efficaces »), et la Direction Financière.

L’intégration des Objectifs au cœur des fonctions directement concernées permet une définition des indicateurs pertinents à mesurer, ainsi qu’une plus grande proximité avec les contributeurs chargés de fournir les données.



Schneider Electric : une approche holistique

Schneider Electric est engagé depuis longtemps sur la problématique des ODD. Les 17 ODD sont intégrés à l'approche globale du Groupe, sous six piliers : *climate, resources, trust, equal, generations* et *local*, afin de contribuer à l'ensemble des sujets et de maximiser les impacts positifs, tout en minimisant les effets négatifs. Chaque pilier comporte des sous-objectifs pouvant correspondre à plusieurs ODD. Ainsi le pilier *climate*, illustré notamment par un important programme d'accès à l'énergie, vise une contribution aux ODD 7, 9, 11, 12, 13 et 17. Un suivi trimestriel est effectué.

Pour Schneider Electric, les ODD sont également à la base de la création de deux baromètres permettant d'orienter la stratégie 2021/2025 du Groupe, ainsi que de mesurer son impact et sa contribution à l'effort collectif pour atteindre ces ODD : le SSI (*Schneider Sustainability Impact*) et les SSE (*Schneider Sustainability Essentials*).

Cette intégration des ODD se fait avec l'appui de réseaux internes, tels que la communauté de *Sustainability Fellows*, informée chaque trimestre via une « webradio » sur la performance et les réalisations du Groupe, en lien avec son Président Jean-Pascal Tricoire. En externe, Schneider Electric est membre du Board de l'UN Global Compact et Gilles Vermot-Desroches, Vice-Président France du Global Compact.

B. Des défis opérationnels et méthodologiques

Tout l'enjeu pour le monde de l'entreprise est de traduire et d'adapter le langage universel des ODD à sa propre syntaxe – autrement dit, de transposer ce langage de façon concrète dans l'éventail de ses opérations et activités. La tâche n'est pas aisée. Il existe plusieurs outils en termes de méthodologie et d'action, comme le SDG Compass, mais ils demandent un certain temps d'appropriation et de déploiement au sein des entreprises.

Une mise en œuvre rendue exigeante par les transformations novatrices qu'elle suppose

Porteur de nouvelles opportunités économiques, le projet onusien représente aussi pour les entreprises un changement de paradigme qui bouleverse leurs stratégies et modes opératoires. Ce changement implique qu'elles repensent leurs modèles d'affaires pour accroître leurs impacts positifs tout en neutralisant ceux qui seraient négatifs. Contribuer aux ODD est une démarche holistique : il s'agit d'un effort de longue haleine, qui requiert des ajustements profonds.

Dans le cas d'une entreprise multinationale, il s'avère complexe de transposer des problématiques planétaires au niveau local, car elle se caractérise par une diversité d'activités et de marchés.

Quels que soient les ODD retenus, une démarche indifférenciée n'est pas envisageable dans le cas d'une implantation multi-pays : il convient d'adopter une approche modulée selon les métiers et les zones géographiques.

“ Les ODD doivent aussi être envisagés à l'échelle locale, surtout quand on recherche un réel impact. ”

Fabienne Grall,
Directrice RSE, Saint-Gobain

« On ne gère bien que ce que l'on mesure », d'où l'importance des indicateurs pour la compréhension et l'orientation des financements

Pour une entreprise, intégrer – tout ou partie – des ODD dans son modèle d'affaires implique, à l'instar du reste de ses activités, de pouvoir rendre compte des résultats obtenus. Mais comment mesurer cette contribution et en suivre l'évolution ? Selon quelle grille d'analyse, et avec quels indicateurs ? À ce jour, les entreprises peinent encore à s'appuyer sur une méthode de mesure et sur des indicateurs réellement « appropriés » à la spécificité des ODD. Bien que ceux-ci soient déclinés en 169 cibles, ils ne fournissent pas pour autant un outil « clé en mains » pour mesurer et évaluer les efforts déployés à leur endroit. C'est pourquoi de nouvelles initiatives

voient le jour pour prioriser les actions des entreprises et accélérer leur contribution aux ODD, comme le SDG Ambition Accelerator.

“L’un des principaux obstacles des ODD réside encore dans le ‘rendre compte’.”

Armelle Perrin Guinot,
Responsable valorisation
du développement durable &
engagements services essentiels,
Veolia

Pourtant les entreprises font l’objet, indépendamment des exigences réglementaires, de multiples sollicitations d’acteurs différents : investisseurs,

agences de notation extra-financière, ONG, etc. La multiplicité de ces sollicitations et des référentiels sur lesquels elles s’appuient complique le reporting des entreprises et représente pour elles un effort coûteux. Les intéressées citent ainsi l’absence de complémentarité entre la typologie des ODD et les référentiels RSE existants comme une difficulté méthodologique réelle. 70% des entreprises interrogées en 2019 par le Global Compact et PwC disaient en effet manquer d’outils d’évaluation et de reporting pour mesurer leurs efforts et l’impact de leurs actions⁷.

Focus sur l’ODD 13 : un objectif associé à des indicateurs reconnus internationalement

L’ODD 13 dédié aux « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » fait figure de cas à part dans le référentiel onusien. Cet Objectif s’accompagne d’indicateurs de mesure plutôt homogénéisés, qui ont fait l’objet d’un engagement multipartite mondial ; il est assorti d’objectifs précis qui sont mesurables de la même manière au niveau local.

C’est par exemple le cas de l’initiative Science-Based Target (SBT), qui a fait l’objet d’un engagement multipartite mondial : Carbon Disclosure Project (CDP), Global Compact, World Resources Institute (WRI) et l’association WWF. La méthodologie SBT permet d’élaborer des objectifs dits Science-Based, c’est-à-dire alignés avec une trajectoire 2°C. Elle s’appuie sur des indicateurs précis, mesurables et comparables, aujourd’hui acceptés et utilisés par une masse critique d’acteurs publics et privés.

C. Les leviers d’investissement et de financement des entreprises pour contribuer aux ODD

L’intégration du développement durable dans le financement des entreprises est une tendance de fond, tant pour la dette que pour le crédit ou pour le capital. Le régulateur européen s’est emparé du sujet et un certain nombre d’opérations de financement ont d’ores et déjà eu lieu avec un coût du capital indexé sur des critères ESG, comme chez Eurazeo ou Korian par exemple. L’essor des ODD permettra de donner un cadre plus structuré aux partenaires financiers des entreprises dans la définition de critères permettant de fixer le coût des capitaux, voire même leur allocation.

Pour concrétiser leurs engagements stratégiques en faveur des ODD, les entreprises disposent de différents leviers : l’auto-financement, le recours au crédit bancaire et le recours à la levée de capitaux sur les marchés financiers. Les entreprises peuvent réinjecter leurs bénéfices vers des investissements et activités qui participent à la réalisation des ODD ou lever du capital ou de la dette auprès d’investisseurs cherchant à soutenir les entreprises à impact positif et qui participent à une transition vers un monde viable (cf. Section Investisseurs)⁸.

Ces allocations de capitaux sont de deux types : investissements de long terme non consommables – ou CAPEX (capital expenditure) – et investissements d’exploitation consommables – ou OPEX (operational expenditure) – fléchés vers des projets ou activités qui contribuent aux ODD. Par exemple, améliorer l’efficacité énergétique des infrastructures de l’entreprise (contribution à l’ODD 13) relève d’un investissement de long terme, tandis qu’acheter des matières premières agricoles durables pour une meilleure gestion des ressources naturelles (contribution à l’ODD 12), relève d’un investissement d’exploitation.

Les entreprises peuvent développer de nouveaux services ou produits spécifiquement conçus pour concourir à la réalisation des ODD, impliquant par exemple un investissement préalable en Recherche et Développement.

Saint-Gobain :

une cartographie stratégique à trois niveaux

Saint-Gobain s'est appuyé sur son analyse de matérialité, des échanges avec ses parties prenantes et les caractéristiques de sa chaîne de valeur pour définir une cartographie des ODD à trois niveaux : les ODD en lien avec la stratégie du Groupe, les ODD avec un lien modéré avec la stratégie et les ODD non prioritaires.

Chaque ODD prioritaire est ensuite décliné en objectifs et engagements pour les parties prenantes particulièrement concernées dans la feuille de route RSE du Groupe, qui repose sur les six enjeux prioritaires. Cet outil de pilotage de la stratégie RSE témoigne de la volonté de Saint-Gobain d'évaluer sa performance au regard des impacts générés sur l'environnement, les Hommes et la société du fait de ses activités et les attentes de ses parties prenantes. Des ODD y sont intégrés par niveau de priorité en fonction de leurs liens avec la stratégie, des leviers d'action et de l'impact du Groupe sur chacun d'entre eux.

En tant qu'entreprise internationale avec des implantations multiples, Saint-Gobain s'intéresse aussi plus particulièrement à l'impact local et aux besoins de ses parties prenantes à échelle locale.



Le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) en pointe sur la question du financement des ODD

Le MEAE, dans le cadre de la stratégie « Innover ensemble - stratégie de promotion des nouveaux modèles de l'économie sociale et inclusive à l'international », est largement impliqué dans le Cadre commun pour l'alignement de la finance sur les ODD qui a été présenté officiellement lors d'un événement le 12 novembre 2020 au Forum de Paris sur la Paix, avec la participation du Secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne, du Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría et de l'administrateur du PNUD Achim Steiner. Ce cadre identifie des solutions pour orienter les milliers de milliards de dollars de l'épargne mondiale vers des investissements plus durables et résilients, et mobiliser davantage de fonds pour les pays en développement.

Par ailleurs, réalisée pour le compte du MEAE en tant que Secrétariat permanent du groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, une étude sur les « Mécanismes de financements innovants pour la santé : Cartographie et recommandations » répertorie 42 initiatives de financement innovant structurées en 5 catégories (financement basé sur les résultats, financement à effet catalyseur, investissement d'impact, investissement socialement responsable, nouveaux modes de taxation). La relance des financements innovants pour la santé passera par la promotion de mécanismes permettant de susciter, par effet de levier, la contribution du secteur privé et les contributions de solidarité.

Enfin, le Comité de Pilotage « Innover ensemble » se réunit régulièrement notamment pour aider à capitaliser sur les financements européens, accroître la dotation et l'impact de l'initiative « Social Business » de l'AFD (Agence Française de Développement) et offrir un accès à ces fonds aux acteurs privés français qui œuvrent à l'international.

Le développement de produits et services contribuant à l'atteinte des ODD : une approche à la portée des entreprises de toutes tailles

Horoquartz

Horoquartz, une ETI basée à Paris, développe des solutions innovantes qui contribuent à la réalisation des ODD. Sa solution d'optimisation de remplissage des parkings P2Park encourage le co-voiturage et concourt à la réduction des gaz à effet de serre. Cette technologie participe à la lutte contre les changements climatiques pour des villes plus agréables et plus durables (ODD 11).



Nutriset

Basée en région Normandie, la PME Nutriset développe une expertise unique pour lutter contre la malnutrition et contribuer à l'autonomie nutritionnelle des pays du Sud. A cette fin, l'entreprise développe des produits prêts à consommer à destination des enfants. Son produit Plumpy'Nut est le premier aliment thérapeutique dédié à la malnutrition, prêt à l'emploi. Plus généralement, l'ensemble de la gamme Nutriset répond à dix des 17 ODD.



Parmi les sources de financement externes, les entreprises peuvent souscrire un crédit auprès d'une institution bancaire ou émettre des obligations, par exemple. Ainsi les entreprises ont la possibilité de recourir à des formules de type obligataire qui, sans être directement alignées sur les ODD, les recourent partiellement. C'est le cas des *green bonds* liés au changement climatique, des *social bonds* relatifs à des besoins sociaux, et des *sustainability bonds* qui mêlent dimensions environnementale et sociale. En parallèle, commencent à se développer des *Sustainable Development Goals (SDG) bonds* qui reven-

diquent clairement leur finalité au service des ODD – soit pour financer des projets (*Use-of-proceeds SDG bonds*), soit pour concourir à la mise en œuvre de la stratégie ODD de l'entreprise (*General Purpose SDG bonds*). Dans tous les cas, les entreprises doivent rendre compte de la bonne utilisation des fonds.

Enel :

une initiative pionnière avec des *SDG-linked bonds*

En septembre 2019, Enel a choisi d'émettre des *SDG-linked bonds*, des obligations dédiées à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, pour une valeur de 1,5 milliard de dollars. Cette démarche fut une première mondiale. Le géant de l'énergie a répété l'opération pour 2,5 milliards de dollars en octobre 2019. La dette émise par Enel est pionnière car elle comprend des indicateurs de contribution aux ODD : il s'agit de l'ODD 7 (Energie propre et d'un coût abordable) et de l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). Prenant appui sur ces deux ODD, Enel s'est donné pour but d'accroître la capacité installée d'énergie renouvelable à différents horizons (2021, 2024, 2027) et de réduire son intensité carbone d'ici 2030. Si ces objectifs ne sont pas atteints, son coupon pourrait augmenter de 25 points de base. Cette obligation innovante vise donc, entre autres, à capitaliser sur l'effort de transparence de la démarche d'Enel et sur sa contribution à une énergie décarbonée.



En parallèle, les entreprises peuvent aussi solliciter des prêts à impact positif dont les taux sont indexés sur une performance extra-financière. Dans ces cas, les entreprises doivent rendre compte de cette performance par le suivi d'indicateurs clés. Ces prêts ne sont pas l'apanage uniquement des grands groupes ; de plus en plus de sociétés de tailles plus modestes y ont aussi recours.

Exemples de prêts à impact positif

Gecina

Le Groupe immobilier a contracté successivement deux crédits à impact auprès de deux banques (ING France pour 150 millions d'euros et Société Générale pour 200 millions d'euros). Ces crédits sont indexés sur trois objectifs ESG, étroitement liés à la stratégie RSE de Gecina, orientée vers la transition énergétique :

- La performance au GRESB (benchmark de référence du secteur immobilier sur les thématiques ESG) ;
- Le suivi de la trajectoire définie en matière d'empreinte carbone ;
- Le taux de certification HQE Exploitation dans le portefeuille de bâtiments actuel de Gecina.

Le GRESB prenant également en compte les aspects sociaux et de gouvernance dans son évaluation, ces crédits offrent l'assurance que Gecina améliore sa performance RSE dans son ensemble, et non pas uniquement sur les aspects environnementaux.



Air Liquide

Le crédit souscrit par Air Liquide intègre trois objectifs et indicateurs de performance clés fixés annuellement liés au climat (intensité carbone), à la diversité (proportion de femmes parmi les ingénieurs et cadres) et à la sécurité (taux de fréquence des accidents entraînant un arrêt de travail). De façon cohérente et logique, ces indicateurs de performance clés sont également ceux suivis par l'entreprise dans le cadre de sa Déclaration de Performance Extra-Financière annuelle.



Séché Environnement

Les taux du crédit à impact de 270 millions d'euros souscrit par le Groupe de retraitement des déchets sont revus à la baisse si Séché Environnement atteint ces trois objectifs suivis annuellement :

- L'amélioration de sa notation extra-financière par l'agence Ethifinance ;
- Le maintien d'une autosuffisance énergétique élevée (ratio entre l'énergie produite par les déchets et la consommation totale d'énergie de toutes sources) ;
- Les actions menées en faveur de la biodiversité sur ses principaux sites français.

Cette ligne de crédit soutient la stratégie RSE de Séché Environnement, en garantissant la bonne atteinte de ses engagements environnementaux et la qualité de sa notation ESG externe.



Bel

La ligne de crédit d'une valeur de 520 millions d'euros du Groupe fromager est indexée sur trois objectifs issus de la stratégie développement durable de Bel à horizon 2025 :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre du Groupe ;
- Le déploiement de contenus éducatifs sur la nutrition dans les pays où le Groupe est implanté de manière stratégique ;
- La mise en œuvre d'actions concrètes pour favoriser la durabilité de la filière laitière dès l'amont de la chaîne d'approvisionnement.

Ce crédit impose à Bel une obligation de résultat, ainsi le Groupe s'engage à mettre en place des mesures d'ajustement en cas de non atteinte de ces objectifs, en investissant directement ou via des associations ou Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour leur réalisation.



Certains de ces prêts sont liés à un ou plusieurs ODD, mais la majorité d'entre eux n'y fait référence qu'indirectement. L'indexation d'un prêt à impact positif sur la contribution à une ou plusieurs cibles de l'Agenda 2030 est une pratique encore en développement. Dans tous les cas, le choix d'indicateurs ESG

spécifiques, en ligne avec l'analyse de matérialité réalisée dans la DPEF (si l'entreprise y est soumise) - ou tout du moins d'indicateurs représentatifs des sujets clés pour l'entreprise au regard de son modèle d'affaires et de son exposition géographique - s'impose comme une bonne pratique à noter.

Iberdrola :

un prêt à impact positif indexé sur les ODD

En 2019, l'énergéticien a contracté un crédit pour un montant de 1,5 milliard d'euros auprès de BBVA (groupe bancaire espagnol) visant à contribuer à l'ODD 7 « Energie propre et d'un coût abordable », aligné avec le principe de « transition juste », selon les critères suivants⁹ :

- Cible ODD 7.1- d'ici 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Cet indicateur est aligné avec le programme Energy for All qui concrétise l'engagement de l'entreprise à fournir de l'électricité à 16 millions de personnes privées d'accès dans les pays émergents ou en développement ;
- Cible ODD 7.2 - d'ici à 2030, accroître significativement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.

Ainsi, au sein des entreprises, la mobilisation de la Direction financière est un aspect crucial de la contribution aux ODD. En ce sens, des initiatives telles que la CFO Taskforce et les CFO Principles du Pacte mondial des Nations unies mettent en lumière des stratégies pour favoriser une appropriation de l'Agenda 2030 par les Directions financières de tous types d'entreprises.



La CFO Taskforce et les CFO Principles : deux initiatives qui regroupent les directeurs financiers pour développer l'intégration des ODD dans les métiers financiers

Le Global Compact des Nations unies a lancé un groupe de travail de directeurs financiers pour 24 mois pour former une plateforme permettant aux adhérents d'interagir avec leurs pairs, les investisseurs, les institutions financières et les Nations unies afin de partager des idées, développer de nouveaux concepts et cadres, et fournir des recommandations pour créer un marché qui intègre les ODD dans les investissements. Plus de 34 directeurs financiers d'entreprises à travers le monde et en particulier en France sont membres de cette taskforce : Société Générale, Engie ou Danone.

Dans cette optique, le Global Compact des Nations unies a lancé les CFO Principles : le 21 septembre 2020, la CFO Taskforce a publié les Principes pour l'intégration des ODD dans les investissements et financements pour orienter les investissements du secteur privé vers le développement durable¹⁰. Élaborés par les membres de la plateforme CFO du Global Compact et en consultation avec les principaux partenaires institutionnels, ces principes sont destinés à s'appuyer sur les dix principes généraux du Global Compact des Nations unies relatifs aux droits de l'Homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, et à les compléter.

Avec le lancement de ces principes, les représentants de la CFO Taskforce appellent les investisseurs, les entreprises, les banques, les gouvernements et les autres acteurs du marché à travailler ensemble pour un système financier durable qui favorise l'investissement dans les ODD. Les principes seront soutenus par des conseils de mise en œuvre, des études de cas et des groupes de travail pour aider les entreprises à fixer des objectifs ambitieux afin d'accélérer la transition du financement et des investissements des entreprises vers le développement durable.

Ces quatre grands principes sont :

- Thèse d'impact et mesure des ODD ;
- Stratégie ODD intégrée et investissements ;
- Finance d'entreprise ODD intégrée ;
- Communication ODD intégrée et reporting.

L'ensemble de ces différents outils de financement à caractère durable est en forte progression. Mais ils ne représentent qu'une part encore relativement modeste des financements accordés par les banques aux entreprises (cf. section Banques).



A. L'Agenda 2030 s'impose comme cadre de référence pour les investisseurs en recherche d'impacts positifs

15 ans se sont écoulés depuis l'adoption des Principes for Responsible Investment des UN PRI (2006), référence pour les investisseurs. Durant cette période, différentes incitations – de la réglementation aux attentes des marchés – ont motivé l'évolution des pratiques d'investissement durable et responsable : aujourd'hui, ce dernier représente une tendance de fond dans l'univers de l'investissement.

En effet, plus de 90% des 50 plus gros gestionnaires d'actifs mondiaux sont signataires des UN PRI. Cependant, si l'investissement durable et responsable se développe de façon considérable, on note que les investisseurs de toutes tailles et de tous horizons s'orientent de plus en plus vers une recherche d'impact. Dans ce contexte, les ODD et l'Agenda 2030 se sont naturellement imposés comme cadre d'analyse des portefeuilles et des entreprises qui les constituent : en 2019, 80% des investisseurs en recherche d'impact alignaient leur stratégie avec l'Agenda 2030, soit deux fois plus qu'en 2017¹¹.

Les investisseurs orientent les capitaux qu'ils gèrent pour le compte des épargnants vers des entreprises performantes, permettant de protéger et développer le patrimoine de ces épargnants.

Ils ont un impact majeur sur les critères retenus pour juger de cette performance qui, dans de plus en plus de cas, intègrent des aspects extra-financiers. Ils peuvent, par ailleurs, exercer une pression en tant qu'actionnaires afin d'accélérer la transition vers des modèles d'affaires plus durables.

L'Agenda 2030 est en ce sens clé pour les investisseurs, dont le cœur de métier est de comprendre les leviers de croissance et de pérennité d'une entreprise. La recherche d'impact, et donc d'une contribution à l'atteinte des ODD, a le potentiel de faire du développement durable un réel enjeu de compétitivité à long terme, au-delà d'un enjeu de conformité, de réputation ou de gestion des risques.

“Nous avons la conviction que l'investissement responsable est un foyer de création de valeur, tout comme l'impact.”

Luc Olivier,
Gestionnaire de fonds, La
Financière de l'Echiquier

Investissement durable : de quoi parle-t-on ?

L'investissement dit « durable » recoupe des réalités diverses et se décline opérationnellement en différentes approches



Qu'entend-t-on par « recherche d'impact » par l'investissement ?

Plusieurs initiatives de place se sont organisées au cours des dernières années et convergent désormais vers une compréhension de plus en plus homogène de cette « recherche d'impact », qui s'articule, pour les investisseurs, de la façon suivante :

- Stratégie d'investissement : financement de solutions contribuant à l'atteinte d'un objectif sociétal et/ou environnemental, comme défini par un cadre externe reconnu, tel que l'Agenda 2030 ou l'Accord de Paris.
- Transactions : utilisation d'indicateurs quantitatifs précis, s'appuyant sur les meilleures données possibles, dans l'analyse de l'impact des opportunités et dans les choix d'investissement¹².
- Gestion : suivi rigoureux de la performance d'impact des actifs, et donc souvent de leur contribution aux ODD ciblés, en plaçant l'impact au cœur des décisions de gestion via un engagement continu avec les parties prenantes concernées.

Proparco :

cap sur les impacts durables

Filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, Proparco est un investisseur qui s'illustre depuis 40 ans dans le développement durable en matière économique, sociale et environnementale. Les ODD sont donc *de facto* inscrits dans l'ADN de Proparco, dont l'ensemble des activités est tourné vers la réalisation de l'Agenda 2030. La nouvelle stratégie « CAP sur 2022 » met l'accent sur les 3 piliers suivants : renforcer la contribution du secteur privé à l'atteinte des ODD, accompagner les clients vers plus d'impact durable avec notamment l'inclusion financière et l'aide aux TPE (Très Petites Entreprises) /PME (Petites ou Moyennes Entreprises) en Afrique et favoriser l'émergence de nouveaux acteurs privés et des marchés de demain.

En termes de politique d'investissement, certains secteurs, comme le charbon, sont entièrement exclus, alors que d'autres, comme les énergies fossiles ou les activités relatives à l'exploitation et l'accaparement des terres, occupent une place très marginale. Des indicateurs sont également présents sur la déforestation. *A contrario*, les investissements de Proparco misent sur la santé, les services essentiels et les énergies renouvelables, notamment en Afrique.

Chaque projet soutenu par Proparco bénéficie d'une note (scoring) composée d'indicateurs précis sur le développement allant de 1 à 6. Conscient de la difficulté à trouver des données fiables, l'investisseur conçoit les indicateurs comme un moyen et non pas une fin en soi, l'important étant l'action sur le terrain et non l'arithmétique.

B. Les défis des investisseurs pour financer les ODD : qualité des données et des échanges avec les entreprises

La question de la qualité des données

Malgré d'importants progrès, un écart demeure entre les attentes des investisseurs concernant la contribution des entreprises aux ODD, la qualité et la granularité des informations communiquées par celles-ci. Aujourd'hui, les entreprises fournissent des données souvent hétérogènes et partielles qui reflètent une maturité variable dans la prise en compte des ODD (cf. Passage consacré dans la partie Entreprises).

“L'accès à l'information reste une difficulté majeure pour déployer l'analyse d'impact ODD.”

Luc Olivier, Gestionnaire de fonds, La Financière de l'Echiquier

L'absence de données facilement exploitables rend l'alignement effectif des stratégies d'investissement avec l'Agenda 2030 délicat. Une fois la stratégie et l'intention bien définies, ce déficit de données impacte aussi le suivi de la performance.

“Le référentiel des ODD est-il de plus en plus adopté ? Oui. Bien utilisé ? Pas toujours.”

Ginette Borduas, Responsable ESG et sustainability, Meridiam

Cette hétérogénéité des indicateurs et approches rend difficile, pour les investisseurs, la formulation d'objectifs d'impact clairs et mesurables, à l'exception de quelques cibles telles que celles autour de la transition énergétique (ODD 7 et 13 par exemple). D'autres font le choix de se concentrer sur les produits et services pour évaluer la part des produits et services alignés avec l'Agenda 2030, faute de disposer des données satisfaisantes sur l'impact des opérations et les chaînes d'approvisionnement.

La transmission d'informations entre investisseurs et entreprises

L'échange d'informations entre investisseurs et entreprises reste à optimiser. Les investisseurs, pour pouvoir évaluer efficacement la contribution de celles-ci aux ODD, procèdent par l'envoi de questionnaires souvent denses aux entreprises. À chaque investisseur son questionnaire – en conséquence, les entreprises voient leur charge de travail démultipliée pour fournir la quantité et la diversité des informations demandées.

C. Les différents leviers d'allocation des capitaux pour contribuer à l'Agenda 2030

Quatre grands leviers de contribution ressortent pour les investisseurs, en alignement avec les leviers d'impact de l'Impact Management Project (IMP)¹³ :

- Signaler l'importance d'un impact positif sur une ou plusieurs cibles ODD ;
- Abonder des marchés de capitaux nouveaux ou encore sous-dimensionnés, permettant d'apporter des solutions contribuant à l'atteinte de ces cibles ;
- S'engager activement auprès des entreprises pour les aider à progresser vers l'atteinte d'objectifs en ligne avec leurs cibles ;
- Adopter des termes d'investissement flexibles, permettant aux entreprises une marge de manœuvre quant à l'allocation de capitaux pour des projets à plus long terme, supportant la transformation de leurs opérations et/ou modèle d'affaires.

Concrètement, ces leviers sont actionnables tout au long du cycle d'investissement.

En amont de l'investissement : la sélection d'entreprises et de projets à fort impact

Globalement, l'offre de fonds dédiés aux ODD constitue un champ en devenir en termes de volume d'investissement. Le sujet prend de l'importance dans l'ensemble de la communauté des investisseurs. Le fait pour les investisseurs d'utiliser des critères de contribution aux ODD pour la sélection d'opportunités d'investissement est un signal fort adressé au marché.

La Financière de l'Echiquier :

une intégration des ODD dans les critères d'investissement

Investisseur de long terme, La Financière de l'Echiquier s'adresse à trois types de clients : institutionnels, conseillers en gestion de patrimoine, et particuliers. En 2017, La Financière de l'Echiquier intègre les ODD dans la stratégie d'investissement de son premier fonds d'impact, Echiquier Positive Impact Europe.

Ce fonds applique un filtre permettant d'investir uniquement dans des entreprises qui contribuent positivement (contribution nette positive) aux ODD. Afin d'identifier ces entreprises, un score propriétaire ODD a été créé. Ce score ODD intègre deux dimensions :

- Un score solution (/100) : ce score mesure le pourcentage du chiffre d'affaires que l'entreprise réalise via ses produits ou services en contribution à un ou plusieurs des 9 ODD (sur 17), que l'équipe de Recherche Investissement Responsable a identifiés pour leur matérialité économique forte. Ce score est minoré si l'entreprise réalise une partie de son chiffre d'affaires en contribuant négativement à un ou plusieurs de ces 9 ODD.
- Un score initiative (/100) : ce score mesure la contribution aux 17 ODD via les opérations et la chaîne de valeur des entreprises, selon une grille composée d'une trentaine de critères. Le nombre de points attribués dépend de l'impact de l'action ou de l'initiative et du niveau d'engagement mis en œuvre par l'entreprise. A l'inverse, si une entreprise contribue négativement à un ou plusieurs des ODD via ses actions ou initiatives, elle perd des points.

L'entreprise est sélectionnée si elle obtient un score solution net de 20/100 (soit 20% du chiffre d'affaires net contribuant positivement aux ODD) et un score ODD (moyenne du score solution et du score initiative) de 25/100.

NB : dans la plupart des cas, La Financière de l'Echiquier détermine elle-même, grâce à une proximité avec le management des entreprises, la part du chiffre d'affaires ODD car les entreprises communiquent très peu (voire pas du tout) sur le sujet. Si une entreprise ne peut fournir aucune information en la matière, La Financière de l'Echiquier considère que celle-ci n'est pas « investissable ».

AXA IM :

une stratégie d'investissement intégrant les ODD

AXA IM a développé une stratégie d'investissement à impact qui intègre les ODD et couvre les marchés privés, la dette privée, le financement de projets et les obligations. Cette gamme de produits permet ainsi aux clients de l'investisseur de disposer de différentes opportunités pour investir avec un impact positif et combler les écarts de financement qui pourraient exister. La stratégie d'investissement à impact d'AXA IM est alignée avec des normes et organes externes comme les Principes directeurs de la gestion d'impact de l'International Finance Corporation (IFC) ou l'outil IRIS 2.0 du Global Impact Investing Network (GIIN).

Dans ce cadre, AXA IM a créé des fonds qui ont pour objectif d'avoir un impact direct et positif sur la société et/ ou sur l'environnement, en investissant dans les thèmes de croissance de l'économie durable. Ces fonds visent, mesurent et suivent les indicateurs d'impact associés à un ou plusieurs ODD. Avec ces fonds, AXA IM se réfère à des cibles précises (par exemple, 15.2 : restauration des forêts dégradées) pour analyser en détail leur performance.

Pendant la période de détention par l'investisseur : l'engagement et le dialogue actionnarial pour aider à la transformation des entreprises en portefeuille

Comme évoqué ci-dessus, l'alignement des modèles d'affaires des entreprises avec l'Agenda 2030 demeure une pratique encore naissante. Les investisseurs ont un rôle important à jouer dans l'accompagnement des entreprises et dans la transformation de leur modèle d'affaires, en soutenant la mise en œuvre de feuilles de routes adaptées – et surtout, l'engagement des budgets associés. Cela passe, d'une part, par un engagement actionnarial et, de l'autre, par un suivi rigoureux des résultats de cet engagement. Tout au long de la période de détention, les investisseurs peuvent, grâce

à différents leviers, améliorer la qualité des participations sur les thématiques liées au développement durable par une démarche d'engagement. Ces leviers sont, notamment, la sensibilisation des équipes dirigeantes (voire de tous les collaborateurs des participations) au développement durable et aux ODD, via des formations et des publications, la mise du sujet à l'agenda des réunions du Conseil d'administration ou encore la demande de reporting sur des indicateurs de performance clés.



Meridiam :

un outil d'analyse combinant critères ESG et ODD

Investisseur privé français, Meridiam finance des projets publics d'infrastructure sur le long terme. Depuis la loi PACTE de 2019, Meridiam est devenu une « société à mission » et a inscrit sa raison d'être dans le cadre des ODD, en s'engageant plus spécifiquement sur la réalisation d'objectifs regroupés autour de 5 piliers inspirés des ODD, incluant les ODD 9, 7 et 13.

En 2018, Meridiam a développé son propre outil de reporting sur l'impact ODD des projets. Cet outil vient compléter sa procédure d'analyse ESG existante.

Chaque année, l'investisseur envoie un questionnaire de plus de 200 questions ESG et ODD aux dirigeants de chacun de ses projets, et collecte leurs réponses sur une plateforme informatique. A partir de ces données d'enquête, l'outil présente les résultats d'impact qui peuvent être agrégés par projet*, par thématique d'investissement, par fonds ou par tout autre périmètre d'agrégation. L'outil analyse par ailleurs l'évolution de l'impact dans le temps.

* NB : Meridiam a préalablement identifié une liste d'ODD « directs » et « indirects » pour chaque type de projet.

La Caisse des Dépôts :

une démarche structurée et déclinée par métier

En 2019, la Caisse des Dépôts (CDC) a lancé un Plan d'action ODD qui se déploie sur l'ensemble de ses métiers. Pour ce faire, la CDC a privilégié une approche « bottom-up » et procédé à une analyse granulaire s'appuyant sur les 169 cibles ODD pour chaque activité des principaux métiers du Groupe.

Ce processus a permis d'identifier les leviers d'amélioration de l'impact positif et de diminution de l'impact négatif. A partir de cette cartographie complète, chaque métier a été amené à sélectionner et définir son plan d'action, en se basant sur une grille d'analyse commune au Groupe. Trois niveaux de priorités ont été définis :

- ODD prioritaires pour tout le Groupe (7 ODD pilotés au niveau du Comex, qui font l'objet d'une amélioration stratégique et transversale) ;
- ODD significatifs sur certains métiers ou pour des actions ponctuelles (6 ODD suivis rigoureusement par certaines fonctions) ;
- Quelques ODD non matériels, pour lesquels la CDC a un faible impact ou ne dispose pas de levier d'action.

Au-delà de l'effort déployé en faveur des ODD, ce plan a dynamisé la sensibilisation et l'action des équipes et apporté à chacun une vision claire de la contribution son propre métier à la mission du Groupe.



“Le référentiel ODD nécessite un exercice d’accompagnement pour que les directeurs de nos Business Units et leurs équipes s’approprient les Objectifs en tant que tels. C’est un enjeu important que de faciliter et d’accompagner la transposition dans un langage « entreprise » du référentiel de l’ONU.”

Helena Charrier, Adjointe à la politique durable
Groupe, Caisse des Dépôts

Les investisseurs peuvent aussi, tout comme les entreprises, utiliser des prêts à impact positif. Comme pour les entreprises, la structuration d’un crédit indexé sur les objectifs extra-financiers permet aux investisseurs d’accéder à des taux d’intérêt plus ou moins avantageux, selon la performance de leur portefeuille mesurée par des indicateurs de mesure clés clairement identifiés.

Cela implique que l’investisseur puisse suivre précisément ces indicateurs sur l’ensemble de son portefeuille et que ces indicateurs puissent être vérifiés par un tiers externe indépendant. Ce mécanisme est une façon pour les investisseurs de valoriser encore davantage leur engagement et le suivi de la performance extra-financière.

Nous n’identifions aujourd’hui pas d’exemple de ce type de prêt indexé explicitement à des cibles ODD, mais plutôt à des index ESG indirectement liés.



EQT :

un prêt à impact positif portant tant sur la performance de la société de gestion que sur celle de ses participations.

EQT, déjà signataire des Principes pour une Finance Responsable de l’ONU, a innové pour pousser plus loin l’intégration du développement durable dans sa stratégie d’investissement et dans sa relation avec ses participations. En 2020, la société de gestion a souscrit un prêt de 2,3 milliards d’euros indexé sur la performance extra-financière de l’ensemble de son portefeuille sur des objectifs de gouvernance RSE, sociaux et environnementaux qualitatifs et quantitatifs.

Ce mécanisme incite donc les sociétés en portefeuille à s’engager efficacement pour le développement durable, puisque c’est le taux d’atteinte des objectifs annuels par rapport aux performances réelles des participations qui détermine le taux d’intérêt du crédit. Autrement dit, plus les sociétés en portefeuille progressent sur les sujets ESG, plus les conditions financières du crédit sont avantageuses.

Pour atteindre ces objectifs, EQT accompagne chacune de ses participations à l’aide de feuilles de route, de reporting trimestrielles associées. La résilience des sociétés en portefeuille augmente donc, ce qui rend le crédit positif pour la société de gestion et ses participations.

Tout au long du cycle d'investissement et au-delà : transparence et collaboration continues entre les acteurs

Aujourd'hui, les initiatives développées par les investisseurs sur le sujet de la contribution aux ODD abondent : cette démarche est d'autant plus fructueuse si les investisseurs coordonnent leurs efforts. De nombreux référentiels existent en effet sur le sujet, tels que les principes de l'IMP, les définitions proposées par le Global Impact Investing Network (GIIN) et les principes de l'International Finance Corporation (IFC) sur la gestion de la mesure de l'impact. Ces initiatives de place s'inscrivent dans une logique de transparence et de limitation des coûts grâce à la mutualisation. Si les grands principes sont plutôt homogènes et ont réussi à établir assez clairement un « corpus » autour de la notion d'impact (cf. « *Qu'entend-t-on par recherche d'impact par l'investissement ?* »), chaque acteur continue toutefois de développer sa propre méthode de mesure et de quantification de ses impacts.

Le développement de méthodologies précises et de métriques communes – tant pour les investisseurs que les banques et les entreprises – constitue un gage de transparence et un enjeu majeur pour faciliter le financement de l'Agenda 2030. Une vision commune de la façon de mesurer les impacts est un des préalables nécessaires à une orientation stratégique vers ces sujets.

“C'est d'abord une question de décision stratégique, portée par une vision à long terme, de la part de l'entreprise de vouloir contribuer à l'Agenda 2030. Le monde est en train de changer dans le sens d'une meilleure prise en compte des enjeux de développement durable. Une entreprise ne peut plus se passer d'une analyse systématique de ses contributions et obstructions aux Objectifs de développement durable.”

Sophie Flak, Directrice de la RSE et du digital, membre du Comité Exécutif, Eurazeo

Eurazeo :

l'importance d'une stratégie qui intègre toutes les dimensions de l'ESG pour promouvoir le financement de l'Agenda 2030

Fort de ses expertises dans le capital investissement, l'immobilier, la dette privée, les mandats et les fonds dédiés, Eurazeo est un Groupe d'investissement mondial qui accompagne les entreprises de toutes tailles, dont les PME. Eurazeo considère que la mise en œuvre d'une démarche ESG fait partie intégrante de son métier d'actionnaire responsable. Depuis bientôt 20 ans, Eurazeo est engagé dans une démarche ESG dans son métier d'investisseur qui s'est intensifiée avec O+. Eurazeo accélère son ambition de démultiplier la valeur créée dans le domaine environnemental et social, en lien avec les ODD. Dans ce contexte, pour Eurazeo, une identification des ODD les plus matériels et une évaluation des niveaux de contribution et d'obstruction à ces ODD est une étape préalable essentielle à tout investissement.

Pour mettre en œuvre cette conviction, Eurazeo a développé sa propre méthodologie de scoring de l'impact sur les ODD pour évaluer les sociétés de son portefeuille, faute de réelles alternatives opérationnelles collaboratives, partagées et transparentes. Cette méthodologie identifie les contributions et obstructions des sociétés concernées via leurs opérations mais aussi leurs produits et services. L'évolution des indicateurs associés est suivie par Eurazeo *a minima* annuellement, et jusqu'à quatre fois par an pour les entreprises où l'investisseur est majoritaire. Cette approche permet non seulement de comprendre les impacts des investissements, mais aussi et surtout de permettre les décisions stratégiques et les financements nécessaires pour une contribution positive des entreprises à l'Agenda 2030.



A. Les banques engagées pour une finance responsable font évoluer leurs offres et services

De plus en plus de banques se mobilisent

Grâce à leur activité de crédit et leur offre de services financiers, les banques disposent des moyens pour répondre aux besoins des entreprises et des investisseurs. Avant de s'engager, celles-ci vont bien entendu se montrer attentives à la solidité financière de leurs clients et prospects, mais aussi s'intéresser à la responsabilité qu'ils déploient dans le champ sociétal.

A ce titre, les banques développent la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique de financement de projets, d'octroi de prêts et d'offres de services. Dans ce contexte, les ODD sont appelés à prendre une place grandissante pour guider les politiques d'évaluation des risques et de

création de produits et services menées par les organisations bancaires. Ainsi, à côté de leur offre courante, celles-ci développent une offre commerciale de même de contribuer aux ODD, de façon directe ou non, et d'accompagner ainsi les activités générant un impact positif sur le développement de l'économie et de la société.

Les banques ont donc la capacité de faciliter et d'amplifier les transformations positives du monde. Pour marquer leur engagement, elles participent activement à des initiatives collectives mises en place par les Nations unies pour promouvoir la finance responsable et l'utilisation des ODD.

Les "Principes pour la finance à impact positif"

En janvier 2017 ont été lancés les « Principes pour la finance à impact positif » du Programme des Nations unies pour l'Environnement (UNEP-FI). Le premier de ces Principes définit la finance à impact positif comme celle qui sert à apporter une contribution positive à au moins l'un des trois piliers du développement durable (économique, environnement et social), une fois que tous les impacts négatifs ont été identifiés et atténués. A ce jour, 52 banques, dont 7 banques françaises, sont signataires de ces Principes¹⁴.

“Les banques sont appelées à contribuer aux enjeux des ODD et à en faire, pour leurs différents métiers, des opportunités dans la relation commerciale et l'accompagnement des clients.”

Yvon Savi, Directeur du développement commercial et de la prospective RSE - Finance durable et à impact positif, Société Générale

Les "Principes pour une banque responsable"

En septembre 2019, ont été initiés les « Principes pour une banque responsable » (PRB) – là encore sous l'égide de l'UNEP-FI – destinés à renforcer la transparence des banques sur la manière dont leurs produits et services créent de la valeur. Le premier des Principes de cette initiative est une invitation faite aux établissements signataires d'aligner leur stratégie commerciale sur les ODD et sur l'Accord de Paris sur le Climat.

À ce jour, 202 banques provenant de 58 pays ont adhéré aux Principes, dont 8 en France (BNP Paribas, BPCE Group, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, La Banque Postale, Natixis, Société Générale, Socredo)¹⁵. Les signataires représentent collectivement 1,7 milliard de clients et 54 000 milliards de dollars d'actifs, soit plus de 40% du secteur bancaire mondial¹⁶.

La diversification des produits de financement et des services au service de la transition durable

Pour accompagner leurs clients dans cette transformation, les banques innovent en élargissant leurs offres de produits et services. Ces produits et services, même s'ils ne se réfèrent pas toujours expressément aux ODD, y contribuent largement. Deux types d'offres ont particulièrement retenu notre attention ; les obligations durables et les prêts à impact positif :

La montée en puissance des obligations durables

Green bonds

Ces obligations vertes financent des projets contribuant à la transition écologique. Selon une étude d'Amundi datée de novembre 2020, l'encours mondial de ces obligations sera de l'ordre de 1 000 milliards de dollars fin 2020. Ce développement est à mettre en corrélation avec d'une part, les besoins des entreprises et de certaines institutions publiques pour financer la transition écologique, et d'autre part, l'appétence des investisseurs pour ce type de support. Les banques jouent le rôle d'intermédiaire entre les émetteurs et les investisseurs. Elles peuvent aussi s'engager elles-mêmes dans ce type d'obligations en levant des titres sur le marché pour financer des projets verts portés par leurs clients.

Social bonds

Les obligations sociales, lancées plus récemment que les *green bonds*, répondent à la même logique pour financer des projets à vocation sociale (accès à l'éducation, à la santé ou à l'emploi

pour les populations vulnérables). Publiée début 2019, l'étude « Osons les social bonds ! » menée par l'Orse et PwC dans le cadre du groupe de travail co-piloté par Natixis et le Crédit Agricole examine et analyse en détail ce type de produits¹⁷. Il faut noter qu'en 2020, la crise sanitaire a stimulé le recours aux *social bonds* (selon l'étude d'Amundi déjà mentionnée, l'encours de ces obligations a avoisiné les 200 milliards de dollars en fin 2020).

Sustainability bonds

Les obligations durables, pour leur part, sont destinées à financer ou à refinancer une combinaison de projets sociaux et environnementaux. Ce type d'obligations représentait un marché de 345 milliards de dollars en 2019 et devrait atteindre les 1 500 milliards de dollars d'ici 2023¹⁸.

Les outils développés par l'ICMA pour structurer ces émissions

Afin d'encadrer et soutenir le développement de ces trois catégories d'obligations - *green*, *social* et *sustainability bonds* -, l'ICMA, association professionnelle rassemblant des institutions financières actives sur les marchés des capitaux du monde entier, a formalisé des standards destinés à structurer les émissions. L'ICMA a ainsi développé trois outils : les Green Bond Principles, les Social Bonds Principles et les Sustainability Linked Bonds Principles, qui correspondent à des lignes directrices à destination des émetteurs de ces obligations. En complément, une cartographie des ODD a été réalisée par un groupe de travail interne afin de fournir un cadre de référence destiné aux émetteurs, investisseurs et acteurs du marché obligataire. Le but est de fixer les objectifs de financement d'un programme d'obligations vertes, sociales ou durables par rapport aux ODD.

L'essor considérable des prêts à impact positif

Apparu en 2017, ce nouveau produit connaît une ascension fulgurante. Selon un rapport de Bloomberg NEF, ces prêts représentaient déjà 36,4 milliards de dollars à l'échelle mondiale en 2018, soit une progression de 677% par rapport à 2017. Les prêts à impact positif ne sont pas alloués à des projets précis, et concernent les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. Ils requièrent en revanche une certaine maturité en termes de responsabilité sociétale, ce qui explique sans doute leur apparition récente sur le marché. Ces prêts sont une incitation à une performance globale. En effet, ils sont indexés soit sur la performance extra-financière de l'entreprise évaluée par des agences spécialisées, soit sur quelques indicateurs ESG spécifiques définis entre l'entreprise et la banque. Si l'entreprise atteint ou dépasse ses objectifs, elle bénéficie d'un

bonus – à l'inverse, celle-ci peut percevoir un malus si elle ne les respecte pas. Les banques prédisent un grand avenir à ce type de prêt. Les entreprises y voient, en effet, plusieurs avantages au-delà du seul intérêt financier : création d'un levier en interne, opportunité d'associer différents métiers (RSE, finance, commerce...), et valorisation externe des démarches de progrès engagées. Les prêts à impact positif ne sont pas l'apanage des seuls grands Groupes cotés. Ils séduisent aussi des entreprises de plus petite taille comme, par exemple, en France : Gecina, la Fromagerie Bel, Séché Environnement ou encore Voltalia. Même si les prêts consentis à ces entreprises ne font pas référence directement aux ODD, ils y contribuent, comme en témoignent les indicateurs de performance choisis pour servir de référence à la modulation des taux (cf. les exemples présentés dans la partie Entreprises).

Natixis :

une gamme de produits au service des ODD

Natixis contribue, dans le cadre de ses activités d'investissement et de financement, à 11 des 17 ODD de l'Agenda 2030. Une gamme de produits et services, dont les deux fonds ci-dessous, de Natixis contribuent à l'Agenda 2030.

Par exemple, le « Women Leaders Equity Fund » dédié aux entreprises dirigées par des femmes contribue directement à l'ODD 5 sur l'Égalité entre les sexes. Géré par la filiale de Natixis, Mirova, ce fonds représente un partenariat unique avec le Comité ONU Femmes France, à qui la société s'engage à reverser une partie des frais de gestion du fonds. Ces sommes serviront ensuite au financement d'actions en faveur de l'autonomisation des femmes.

Le fonds « Althelia Sustainable Ocean Fund » de Mirova Natural Capital Limited contribue, pour sa part, à l'atteinte de l'ODD 14 sur la vie aquatique. Il s'agit en effet d'un véhicule d'investissement dédié au financement de projets et entreprises innovantes dans l'univers marin et côtier. Le fonds vise des modèles économiques à fort impact, susceptibles de se développer à grande échelle, qui s'appuient sur le capital naturel de l'océan pour créer de la valeur, renforcer la résilience des écosystèmes côtiers, générer une croissance économique et des moyens de subsistance durables.



B. Les produits bancaires durables, dédiés directement ou non aux ODD représentent une part de marché encore modeste, mais recèlent un fort potentiel de développement

Ces produits de finance responsable constituent un marché en devenir

Globalement, les banques ont eu une prise de conscience plus récente de leur rôle dans l'atteinte des ODD que les investisseurs et les entreprises. En effet, les exigences et les attentes des parties prenantes, investisseurs ou activistes ont d'abord été concentrées sur leur engagement climatique. Les banques s'attachent désormais à consolider leur approche sur ce sujet, notamment en se coordonnant entre elles grâce à des initiatives de place pour développer des approches et des standards communs.

Malgré leur montée en puissance et leur fort potentiel de différenciation concurrentielle, les obligations durables occupent encore une place relativement restreinte sur le marché. Ainsi, en 2020, le total des obligations durables ne représentait que 1% du marché obligataire, ce qui donne une idée de leur marge de développement¹⁹.

On voit émerger sur le marché les *Sustainable Development Goals bonds*, ou *SDG bonds*, qui visent à financer des projets directement liés à la réalisation des ODD ou des stratégies d'entreprises alignées avec les Objectifs onusiens. De création relativement récente, ils sont pour l'instant peu représentatifs de l'univers de l'investissement. Ils peuvent être initiés par les entreprises (voir section dédiée) mais aussi par les banques elles-mêmes, et offrent de belles perspectives.

HSBC :

un bon exemple de communication du cadre d'émission d'obligations liées aux ODD

HSBC a défini un SDG Bond Framework, aligné avec les lignes directrices et principes de l'ICMA sur les obligations vertes, sociales et durables, qui décrit sa démarche d'émission d'obligations liées aux ODD. Celles-ci devront financer, tout ou partie, des projets et entreprises existantes ou futures qui contribuent à l'atteinte de 7 des ODD définis par l'ONU (amélioration de l'accès à l'éducation, aux soins médicaux essentiels, à l'eau potable et infrastructures sanitaires, augmentation de la part de marché des énergies renouvelables, construction de villes et moyens de transport durables et aide des communautés à s'adapter aux effets du changement climatique).

Pour chaque ODD, HSBC a déterminé les cibles associées, les conditions d'éligibilité et des exemples de projets et indicateurs de suivi compatibles avec les exigences de la banque. Le suivi quantifié de la contribution aux ODD de ces obligations, via un reporting d'impact est également détaillé.

HSBC publie annuellement des rapports dédiés à ses *SDG Bonds*, audités par un tiers externe (Sustainalytics). A date, HSBC a mis en place une obligation d'un milliard de dollars en 2017 et une autre de 123 millions de dollars en 2018.



C. Maillon central de la croissance économique, les banques sont indispensables à l'atteinte de l'Agenda 2030

Pour les banques, les ODD constituent un levier concret pour accompagner les entreprises dans leur transformation durable

Pour aller plus loin dans leur engagement, les banques peuvent se mobiliser pour créer des relais de croissance durable. La démarche consistant à intégrer les ODD à leurs activités, au-delà de la dimension ESG, représente des opportunités.

Les Objectifs onusiens leur donnent en effet l'occasion de :

- Enrichir le dialogue d'affaires avec les clients et prospects ;
- Renforcer leur connaissance clients, lesquels associent l'équipe RSE à l'équipe financière (pour le choix des banques prêteuses, par exemple) ;
- Ancrer les relations dans le temps ;
- Communiquer sur leur stratégie RSE et donner de la visibilité à leurs engagements avec une vision axée sur le long terme, de même qu'assurer une cohérence entre les activités de financement et la politique RSE en interne ;
- Se distinguer sur le marché par une intégration profonde des ODD dans les activités.



“La finance durable est un formidable instrument lorsqu'elle assure la traçabilité de l'utilisation des fonds et essaie d'objectiver leur contribution circonstanciée – c'est-à-dire dans un temps, un espace et auprès de bénéficiaires précis – à l'atteinte des ODD.”

Cédric Merle, Responsable du centre d'expertise et d'innovation, Natixis CIB Green & Sustainable Hub

Les acteurs bancaires disposent d'un large éventail de possibilités pour élargir leur offre en y incluant les ODD

Au-delà des différents exemples déjà abordés (*SDG-linked bonds*, prêts liés aux ODD, etc.), les banques peuvent se saisir des ODD pour renforcer leur offre de produits et services et répondre aux attentes grandissantes de leurs clients corporate et particuliers en termes de durabilité.

Création d'indices spécifiques pour les entreprises contribuant de manière positive aux ODD

Ces dernières années, les indices et approches de notation et évaluation ESG à destination des investisseurs désireux de rendre plus « responsables » leurs fonds se sont multipliés : DJSI World, EcoVadis, indice FTSE4Good, ISS ESG, MSCI, NASDAQ, etc. Ces mécanismes mettent en avant l'engagement extra-financier de certaines entreprises. Certains vont même au-delà de la dimension ESG et sélectionnent des entreprises contribuant de façon avérée aux ODD.

Les banques sont de plus en plus nombreuses à développer ce type d'indices qui répliquent la composition et la pondération des indices de référence. Ces instruments sont appelés Exchange-Traded Funds (ETF).

Société Générale :

des ETF spécifiquement dédiés à des ODD précis

Grâce à sa branche de gestion d'actifs Lyxor, Société Générale propose à ses clients plusieurs ETF responsables. Quatre d'entre eux sont alignés avec les ODD et répondent chacun à un ODD précis : ODD 6 - eau propre et assainissement, ODD 7 - énergie propre et abordable, ODD 13 - mesures liées à la lutte contre le changement climatique, ODD 11 - villes et communautés durables et ODD 5 - égalité des sexes. Ces thèmes ont été sélectionnés car la mesure de l'impact des entreprises sur ces objectifs est facilitée par des indicateurs alignés avec les meilleures pratiques du marché, comme l'accès à l'eau potable, la part d'énergies renouvelables ou les émissions de gaz à effet de serre, par exemple.

En 2020, Lyxor a été le premier fournisseur d'ETF à développer un segment d'ETF destiné à lutter contre le changement climatique qui s'aligne sur les objectifs de réduction des émissions de carbone de l'Accord de Paris.

BNP Paribas :

une progression des indices en lien avec les ODD

La filière de financement et d'investissement, BNP Paribas Corporate and Institutional Banking, a élaboré une gamme d'indices responsables. Les investisseurs privés et institutionnels peuvent ainsi identifier des sociétés apportant une contribution significative à l'avancée des ODD, en tenant compte des produits qu'elles proposent ou de leur comportement exemplaire. Depuis 2013, BNP Paribas a lancé 28 indices éthiques en tout, dont 6 strictement liés aux ODD.

Par exemple, en 2016, BNP Paribas Corporate and Institutional Banking a obtenu la licence de l'Indice Solactive Sustainable Development Goals World – un nouvel indice actions qui permet aux investisseurs d'être exposés aux sociétés apportant une contribution significative à l'avancée des ODD. L'indice est composé de 50 entreprises internationales qui ont un impact positif sur le développement durable.

L'éligibilité repose sur la recherche Equitics© de Vigeo Eiris qui cartographie les leaders de chaque secteur en fonction des ODD, produits, services et comportements des entreprises. Sont notamment éligibles les entreprises dont la part des produits contribuant au développement durable, tels que les énergies renouvelables ou les médicaments, est significative dans leur activité. Chaque société est notée en fonction de son impact sur ses parties prenantes et la planète, ainsi que son éthique des affaires. Trois autres niveaux de filtres sont intégrés dans le processus. Un filtre d'exclusion d'empreinte carbone est appliqué selon les émissions des sociétés et selon leurs stratégies en matière de transition énergétique. Les entreprises impliquées dans des activités controversées comme le nucléaire, le tabac ou les armes à feu sont également exclues, tout comme les sociétés impliquées dans des controverses majeures, telles que les violations des droits de l'Homme.



Natixis :

focus sur le Green Weighting Factor®

Natixis a développé un outil interne, une sorte « d'arbre à décisions », qui permet d'évaluer l'impact et la contribution de ses produits et services sur le climat (ODD 13), appliqué depuis 2019. Ce nouvel outil, baptisé Green Weighting Factor®, est un mécanisme interne qui favorise les financements les plus vertueux pour le climat et la transition énergétique, vers une économie sobre en carbone, et pénalise à l'inverse les financements porteurs de risques environnementaux.

Le Green Weighting Factor®, pleinement intégré aux processus et systèmes d'octroi de crédit existants de la banque, repose sur une méthodologie sectorielle très granulaire. Chaque transaction se voit attribuer une note, représentée par une couleur, sur une échelle de 7 niveaux allant du brun foncé au vert foncé. Cette note repose sur une évaluation de l'impact du financement sur le climat et prend également en compte – lorsqu'elles sont significatives – ses principales externalités environnementales non climatiques (eau, pollution, déchets, biodiversité). Cette évaluation s'applique à l'actif financé ou à l'emprunteur lui-même – entreprise ou secteur public – si le financement n'est pas dédié. À chaque couleur correspond un facteur d'ajustement qui est appliqué dans le calcul des actifs pondérés pris en compte pour la mesure de la rentabilité des financements.

Le Green Weighting Factor® est un outil de pilotage répliquable par toutes les banques qui souhaitent s'engager dans la transition et l'engagement en faveur des ODD 6, 12, 13 et 15 à travers leur portefeuille.





Questionnaires permettant d'orienter les clients vers des investissements correspondant à leurs valeurs

Certaines banques ont recours à des questionnaires en ligne pour faire de la pédagogie auprès de leurs clients, et plus particulièrement ceux de la banque privée ; c'est notamment le cas de BNP Paribas dont la cible, au demeurant, s'étend au-delà du monde des entreprises.

BNP Paribas :

un outil digital qui oriente les investissements de clients en fonction des ODD

Grâce à un nouvel outil, MyImpact, BNP Paribas Wealth Management accompagne ses clients dans leurs investissements et leurs actions philanthropiques en faveur des ODD. À partir d'un questionnaire proposé sur Internet, MyImpact permet d'identifier leurs préférences et de les orienter vers les produits qui correspondent le mieux à leurs besoins et leurs valeurs.

Après un déploiement réussi auprès des clients BNP Paribas Wealth Management en France, l'outil est maintenant utilisé plus largement, notamment en Italie et au Luxembourg.



Sensibiliser les clients, entreprises mais aussi particuliers, aux ODD

Les banques ont accès à un public très large, ce qui leur confère la possibilité de toucher toute l'économie. Elles sont ainsi l'acteur par excellence apte à mener des campagnes de communication pour sensibiliser le plus grand nombre aux liens entre finance et ODD. Les banques sont idéalement placées pour conseiller leurs clients tels que les entreprises dans la prise en compte des ODD et les accompagner ainsi vers plus de durabilité.

C'est une démarche « gagnant-gagnant » :

- Pour les banques, qui sont confortées dans leur vision plus stratégique de l'entreprise, sa capacité à répondre aux défis et donc *in fine* à renforcer sa pérennité.
- Pour les entreprises, qui renforcent leur attractivité en démontrant leur caractère innovant et responsable, et se voient éventuellement proposer des taux d'intérêt plus avantageux que leurs concurrentes moins matures dans ce domaine.

Bpifrance :

accompagner les TPE/PME dans leur prise en compte des ODD

Soucieuse de sensibiliser ses parties prenantes, Bpifrance aide les TPE/PME à s'approprier les ODD dans leur business au quotidien. La banque a ainsi développé un MOOC (cours en ligne) spécifique avec le Global Compact France, le Label Lucie, B&L Evolution, – « Les ODD c'est pas compliqué ! TPE/PME, Osez la RSE pour une croissance durable » – qui met en avant les opportunités qu'offrent les ODD aux entreprises, en partant d'exemples concrets qui les concernent²⁰. Dans le cadre du projet Demain, Bpifrance apporte depuis 3 ans son expertise aux entrepreneurs sur les grandes tendances de la transition durable, et fait le lien avec le référentiel ODD.



Les banques peuvent, de manière plus générale, sensibiliser aussi leurs clients particuliers à l'existence des ODD, afin de contribuer à la démocratisation de ce cadre et à sa meilleure prise en compte.

UBS :

capitaliser sur un large éventail de parties prenantes pour promouvoir et démocratiser l'Agenda 2030

#TOGETHERBAND est une campagne de soutien et de sensibilisation aux 17 Objectifs de Développement Durable, lancée conjointement par UBS et la marque de mode durable BOTTLETOP à l'occasion de la Journée mondiale de la Terre de 2019 (22 avril).

La campagne s'articule autour de 17 groupes de personnalités, chaque groupe représentant un objectif onusien. Pour faire passer le message de l'importance du cadre onusien et l'humaniser, la campagne donne la parole à des individus de tous horizons culturels – artistes, sportifs, militants et experts – portant l'objectif de leur choix.

UBS et Bottletop ont ainsi fait le pari de partager les 17 ODD par la créativité et la culture et de collecter des fonds grâce à la vente de produits éco-socio-responsables afin de financer des projets qui contribuent à l'atteinte de l'Agenda 2030.



Merci à tous !

Nous remercions chaleureusement les entreprises que nous avons rencontrées et interrogées dans le cadre de cette étude. Toutes contribuent, à leur manière, à l'atteinte de l'Agenda 2030 en consacrant une partie de leurs ressources aux ODD.

Nous tenons également à remercier l'équipe de pilotage et de rédaction de cette étude, composée de Clémentine Duclos (PwC France & Maghreb), Anne-Sixtine Enjalbert (Orse), Michel Laviale (Orse), Sarah Mathieu-Comtois (PwC France & Maghreb), Cécile Patoux (PwC France & Maghreb) et Anthony Ratier (Global Compact France).

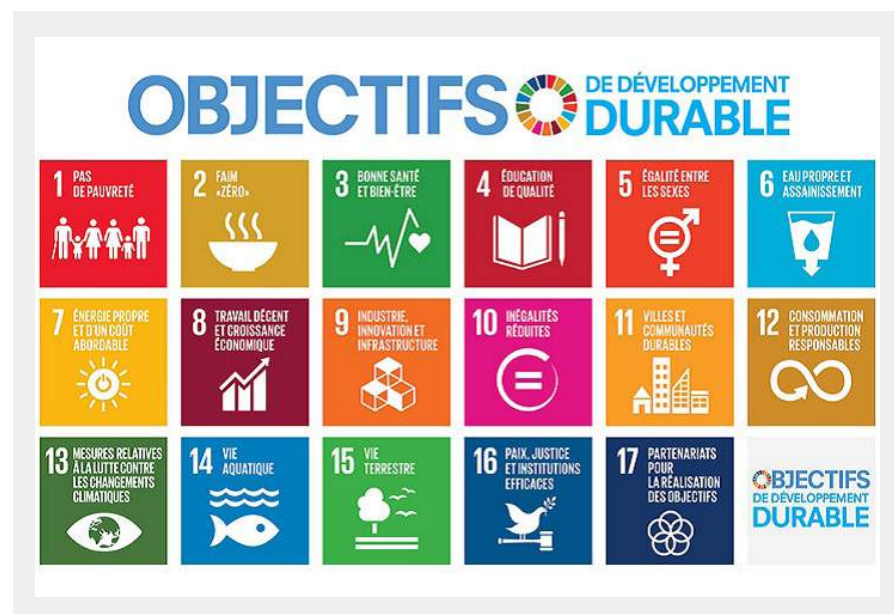
Nous remercions aussi toutes les autres personnes ayant contribué à la rédaction, incluant Axelle Favre (Orse), Ioanna Kohler (indépendante), Anne Lescure (PwC France & Maghreb), Arthur Le Menec (PwC France & Maghreb), Agathe Percheron (Orse) et Sophie Rosso (PwC France & Maghreb).

Annexes

Présentation des ODD

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030) ont été adoptés en septembre 2015 par les 193 pays membres des Nations unies, et s'inscrivent dans la continuité des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles, et précisant leurs contenus.

Ils constituent un plan d'action pour l'humanité et la planète, qui nécessite la mise en œuvre de partenariats entre une multiplicité de parties prenantes. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté, en respectant l'environnement et la biodiversité, et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.



Glossaire

Accord de Paris : L'accord de Paris est le premier accord universel sur le climat et le réchauffement climatique. Il fait suite aux négociations qui se sont tenues lors de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. L'accord de Paris définit un cadre mondial visant à limiter le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5 °C.

AFG : Association française de gestion financière.

Agenda 2030 : En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

CAPEX : Dépenses d'investissement (de l'anglais capital expenditure) qui se réfèrent aux immobilisations, c'est-à-dire aux dépenses qui ont une valeur positive sur le long terme.

CDP : Carbon Disclosure Project, organisation internationale à but non lucratif qui évalue l'impact environnemental des villes et entreprises.

CFO : Chief Financial Officer, directeur ou directrice financier ou financière en anglais.

CFO Taskforce for the SDGs : Le Global Compact a lancé un groupe de travail de directeurs financiers pour 24 mois pour former une plateforme permettant aux adhérents d'interagir avec leurs pairs, les investisseurs, les institutions financières et les Nations unies afin de partager des idées, développer de nouveaux concepts et cadres, et fournir des recommandations pour créer un marché qui intègre les ODD dans les investissements. Plus de 34 directeurs financiers d'entreprises à travers le monde et en particulier en France sont membres de cette taskforce : Société générale, Engie ou Danone.

DAF : Directeur Administratif et Financier.

ESG : Environnement Social Gouvernance.

GIIN : Global Impact Investing Network.

ICMA : International Capital Market Association.

IFC : International Finance Corporation.

ISR : Investissement Socialement Responsable.

IMP : Impact Management Project.



Crédit syndiqué : Crédit accordé à une entreprise par plusieurs banques.

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

MOOC : Massive Open Online Course, formation à distance ouverte, capable d'accueillir un grand nombre de participants.

NFRD : Non-Financial Reporting Directive, réglementation européenne sur la publication d'informations extra-financières.

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

ODD : Objectifs de Développement Durable.

OMD : Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement, établis lors du Sommet du Millénaire de l'ONU en 2000, sont les objectifs internationaux de développement fixés pour 2015 (lutte contre la pauvreté, le SIDA, etc.).

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

ONU : Organisation des Nations unies.

OPEX : Les dépenses d'exploitation (de l'anglais operational expenditure) sont les charges courantes pour exploiter un produit, une entreprise, ou un système.

PME : Petite ou Moyenne Entreprise.

PNUD : Programme des Nations unies pour le Développement.

PRI : Principles for Responsible Investment ou Principes de l'Investissement Responsable en français.

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises.

TPE : Très Petite Entreprise (moins de 10 salariés).

UNEP : United Nations Environment Program.

UNEP FI : United Nations Environment Program Finance Initiative.

URD : Universal Registration Document.

SBT : La méthodologie Science-Based Target permet d'élaborer des objectifs dits Science-Based, c'est-à-dire alignés avec une trajectoire 2°C.

SDG : Sustainable Development Goal ou Objectifs de Développement Durable en français.

SDSN : Sustainable Development Solutions Network, initiative de l'ONU pour mobiliser l'expertise technique et scientifique pour des ODD.

WRI : World Resources Institute.

Tous les concepts de la finance durable expliqués dans l'abécédaire de la finance durable de l'Orse.

Sources

DPEF 2019 des entreprises suivantes : Accor Hotels (Accor Live Limitless), Airbus, AXA, BNP Paribas, Bureau Veritas, Capgemini, Danone, EDF, Engie, Eramet, Eurazeo, Euronext, Groupama, Hermès, HSBC, Kering, Legrand, Maersk, Michelin, Pernod Ricard, Rémy Cointreau, Saint-Gobain, Sanofi, Schneider, Société Générale, Sodexo, Suez, Total, UBS, Unibail Rodamco Westfield, Wendel, Worldline

Rapport d'impact La Financière de l'Echiquier 2019

Rapport d'impact Meridiam 2019

Eurazeo Universal Registration Document 2019

«The EU should make 2021 the “Super Year” for achieving the Sustainable Development Goals in Europe and globally, shows new report by SDSN and IEE», SDSN, 2020 ([lien source](#))

CFO principles on integrated SDG investments and finance, CFO taskforce for the SDGs UN Global Compact, 2020 ([lien source](#))

«First SDG-linked bond raises US\$ 1.5 billion», UN Global Compact, 2019 ([lien source](#))

HSBC Environmental, Social and Governance Update 2020

HSBC SDG Bond Report

HSBC SDG Bond Framework

#Together Brand Campaign, UBS ([lien source](#))

AXA Document Universel d'Enregistrement 2019

AXA Climate Report 2019

AXA Operating Principles for Impact Investing

Leveraging the Potential of ESG ETFs for Sustainable Development, UNCTAD, 2020 ([lien source](#))

«SDGs: a new focus for non-financial rating agencies», Novethic, 2018 ([lien source](#))

Private Equity's Role in Delivering the SDGs: Current Approaches and Good Practice, EMPEA, 2018 ([lien source](#))

Repenser l'impact pour financer les objectifs de développement durable (ODD), UNEP Finance Initiative, 2018 ([lien source](#))

Global Outlook on Financing for Sustainable Development, OCDE, 2019 ([lien source](#))

Financing the Sustainable Development Goals: Impact Investing



in Action, GIIN, 2018 ([lien source](#))

RSE, ODD et entreprises : les écarts de mobilisation se creusent, B&L Evolution, 2018 ([lien source](#))

«ODD : un rendez-vous manqué entre entreprises et investisseurs», Novethic, 2019 ([lien source](#))

Private sector investment and sustainable development, UN Global Compact, 2015 ([lien source](#))

Progress Report, UN Global Compact, 2019 ([lien source](#))

UN Global Compact 20th-Anniversary Progress Report: Uniting Business in the Decade of Action, 2020 ([lien source](#))

Sustainable Bond market forecast 2020, DZ Bank, 2020 ([lien source](#))

Investing with SDG outcomes: a five-part framework, PRI, 2020 ([lien source](#))

Rapport du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA) présenté à l'ouverture du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, UN, 2020 ([lien source](#))

Conférence «Pourquoi le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) est-il aussi peu utilisé en France?», IDDRI, 2020 ([lien source](#))

Mapping-SDGs-to-Green-Social-and-Sustainability-Bonds, ICMA ([lien source](#))

Annual Impact Investor Survey - 10th edition, GIIN, 2020 ([lien source](#))

Principles for Responsible Banking, UNEP Finance Initiative ([lien source](#))

Green Bonds, Global State of the Market 2019, Climate Bonds Initiative, 2019 ([lien source](#))

«Les « green bonds » prêts à rebondir en 2019», La Tribune, 2018 ([lien source](#))

SDG Impact Standards Private Equity Fund, UNDP ([lien source](#))

Agir pour une croissance durable, le capital-investissement engagé avec les entreprises, Rapport développement durable de France Invest, 2020 ([lien source](#))

Déclaration de performance extra-financière : quelles tendances et évolutions pour la deuxième année de publication ?, Rapport de Deloitte, EY et le Medef, 2020 ([lien source](#))

SDG Bonds & Corporate Finance: A Roadmap to Mainstream Investments, UN Global Compact, 2019 ([lien source](#))

SDG Reporting Challenge 2018 From promise to reality: Does business really care about the SDGs?, PwC UK, 2018 ([lien source](#))

The Impact Radar: A tool for holistic impact analysis. Principles for Positive Impact Finance Implementation Guidance, UNEP FI, 2018 ([lien source](#))

Guide de l'investissement sur les crédits ODD, Robeco, 2020 ([lien source](#))

Des mécanismes de partage de risques pour mobiliser 10 milliards d'euros d'investissements privés dans la transition écologique, Rapport de WWF, Mirova et l'Ademe, 2018 ([lien source](#))

5 ans des Objectifs de développement durable (ODD) : quelles solutions pour accélérer les financements, Novethic, 2020 ([lien source](#))

Qu'est-ce que l'investissement responsable ?, UNEP Finance Initiative ([lien source](#))

Unlocking Technology for the Global Goals, World Economic Forum, 2020 ([lien source](#))

Les partenaires de l'étude

Global Compact France

Le Global Compact France est le relais local officiel du Global Compact des Nations unies. Il a pour mission de susciter l'engagement des entreprises et de les aider à intégrer dans leurs modèles d'organisation les bonnes pratiques RSE. Véritable lieu d'échange et de bonnes pratiques, le Global Compact France œuvre sur le territoire afin d'apporter des réponses concrètes et des solutions adaptées aux besoins et contraintes des entreprises, autour d'une ambition : que tous les acteurs du territoire puissent intégrer une démarche de responsabilité sociétale et se saisir de ces nouvelles opportunités business.

Contact : contact@globalcompact-france.org



L'Orse

L'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises est une association loi 1901 créée en mai 2000 avec pour objectif de fédérer tous les acteurs intéressés par la problématique de la RSE et de l'ISR en France. L'Orse se caractérise par son expertise au service de tous les acteurs de la RSE en accompagnant ses membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie RSE mais aussi en sensibilisant les décideurs aux enjeux du développement durable. Ses membres reflètent la diversité des parties prenantes de l'Orse : grandes entreprises privées et publiques ; organisations professionnelles ; organisations syndicales de salariés ; associations ; organismes sociaux chargés d'une mission d'intérêt général ; investisseurs, banques, assurances et fédérations professionnelles.

Contact :

Géraldine Fort, Déléguée générale : geraldine.fort@orse.org



PwC France et Maghreb

Fondé en 1993 en France, le département Développement Durable de PwC France et Maghreb compte aujourd'hui près de 60 collaborateurs dédiés. Nos équipes s'appuient sur une plateforme stratégique mondiale Sustainability regroupant près de 2 000 personnes dans 70 pays et nous pilotons une communauté « Sustainability » de 150 d'experts sectoriels et thématiques au sein de PwC France et Maghreb. Riches d'une expertise dans la plupart des secteurs d'activité, nos consultants accompagnent les investisseurs, banques et entreprises, toutes tailles confondues, à anticiper, intégrer et mettre en œuvre au sein de leurs stratégies les approches les plus innovantes.

Contact :

Emilie Bobin, Associée en charge du département Développement durable : emilie.bobin@pwc.com



Notes

1. « OECD Economic Outlook No 108 (Edition 2020/2) », OECD Economic Outlook: Statistics and Projections, 2021 ([lien source](#))
2. Baromètre des ODD et entreprises françaises, Global Compact en partenariat avec PwC, Edition 2020 ([lien source](#))
3. Sustainable investing : resilience amid uncertainty, Rapport BlackRock, 2020 ([lien source](#)) Older ESG Funds Outperform Their Newer Rivals in Market Tumult, Bloomberg, 2020 ([lien source](#))
4. 2022 - The growth opportunity of the century - Are you ready for the ESG change?, PwC Luxembourg, 2020 ([lien source](#)) « L'ESG prouve sa résistance face à la crise du coronavirus », Les Echos, 2020 ([lien source](#))
5. Le Rapport Annuel 2020 du Global Compact cite que l'intervention des gouvernements serait un moteur essentiel pour l'atteinte des ODD et leur prise en compte par le secteur privé.
6. Baromètre des ODD et entreprises françaises, Global Compact en partenariat avec PwC, Edition 2020 ([lien source](#))
7. ODD et entreprises françaises, en action!, Global Compact en partenariat avec PwC, Edition 2019 ([lien source](#))
8. A noter : les activités de mécénat, via par exemple les fondations d'entreprise, ne sont pas prises en compte dans le périmètre de cette étude.
9. « BBVA coordinates Iberdrola's first sustainable credit facility aligned with the just transition principles, totalling €1.5 billion », BBVA, 2019 ([lien source](#))
10. CFO principles on integrated SDG investments and finance, CFO taskforce for the SDGs, UN Global Compact ([lien source](#))
11. The State of Impact Measurement and Management Practice, Second Edition, Rapport du Global Investing Network, 2020 ([lien source](#))
12. L'Impact Management Project (IMP) défini par exemple cinq dimensions de l'impact, auxquelles sont associées des indicateurs précis :
Quoi : résultat de l'activité, positif ou négatif, et son importance pour les parties prenantes.
Qui : quelles parties prenantes concernées – s'agit t-il d'un public ciblé par les ODD ?
Combien : nombre de parties prenantes affectées, pour quel degré de changement, et pendant combien de temps.
Contribution : les efforts d'une entreprise et/ou d'un investisseur aboutissent-ils à des résultats probablement meilleurs que ceux qui auraient été obtenus autrement ?
Risque : quelle est la probabilité que l'impact soit différent de celui prévu ?
13. Investor contribution in public and private markets, Rapport de l'Impact Management Project (IMP), 2020 ([lien source](#))
14. Mainstreaming impact analysis to finance the SDGs, Rapport de l'UNEP FI, 2019 ([lien source](#))
15. Principles for responsible banking signatories, UNEP FI ([lien source](#))
16. « 200 Banks worldwide have now signed the principles for responsible banking », UNEP FI Communication, 2020 ([lien source](#))
17. « Osons les social bonds », Publication Orse, 2019 ([lien source](#))
18. « The 2020s - The decade of Sustainable Bonds », Publication Environmental Finance, 2020 ([lien source](#))
19. Bond Market Size, International Capital Market Association (ICMA), 2020 ([lien source](#))
20. [E-learning] Les ODD, c'est pas compliqué - YouTube, Bpifrance, 2019 ([lien source](#))
21. Retrouvez la liste des 17 ODD et des 169 cibles correspondantes dans le rapport du Global Compact ([lien source](#))



Global Compact Réseau France



📍 1, rue du Louvre 75001 Paris - 📞 +33 (0)1 80 48 90 70

✉ contact@globalcompact-france.org - 🌐 www.globalcompact-france.org

🐦 <https://twitter.com/GlobalCompactFr>

🌐 <https://www.linkedin.com/company/global-compact-france>